

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie (JORF n°0289 du 14 décembre 2014)

NOR : AFSH1426478A

Annule et remplace l'arrêté du 12 décembre 2014 paru au BO 2014/11 du 15 décembre 2014

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de l'éducation ;

Vu la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 modifiée relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, notamment son article 75 ;

Vu le décret n°2007-435 du 25 mars 2007 modifié relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie ;

Vu le décret n°2007-437 du 25 mars 2007 modifié relatif à la formation des ostéopathes ;

Vu le décret n°2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie ;

Vu le décret n° du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2007 modifié relatif à la formation en ostéopathie ;

Vu l'arrêté du 29 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux dispenses d'enseignement susceptibles d'être accordées en vue de la préparation au diplôme permettant d'user du titre d'ostéopathe ;

Vu l'avis de la Haute Autorité de santé en date du 12 novembre 2014,

Arrêtent :

TITRE I^{er}

ACCÈS A LA FORMATION, DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

CHAPITRE I^{er}

Accès à la formation

Art. 1^{er}. — Pour être admis à suivre la formation en ostéopathie, les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année de leur entrée en formation et titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

Les élèves en classe de terminale peuvent présenter leur candidature. Leur admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Les candidats sont sélectionnés sur la base d'un dossier comprenant les pièces suivantes :

- *curriculum vitae* ;
- lettre de motivation ;
- dossier scolaire avec résultats et appréciations ;
- attestations de travail le cas échéant ;
- copie du baccalauréat ou du titre admis en équivalence ;
- certificat de scolarité pour les candidats de terminale.

Les candidats retenus se présentent à un entretien visant à évaluer leur motivation et leurs aptitudes à suivre la formation sur la base du dossier.

Le directeur de l'établissement de formation est chargé d'organiser la sélection.

CHAPITRE II

Déroulement de la formation

Art. 2. — Les dates de la rentrée sont fixées par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique. Elles interviennent au plus tard le 1^{er} octobre.

L'établissement n'organise pas de rentrée complémentaire en cours d'année académique.

Art. 3. — La répartition des semaines d'enseignement et de stage est fixée par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique, conformément au référentiel de formation.

Ces éléments sont communiqués aux étudiants au plus tard un mois après la date de la rentrée.

Art. 4. — Le référentiel d'activités et de compétences est fixé par l'annexe I.

La maquette de formation est fixée par l'annexe II.

Le référentiel de formation incluant les unités d'enseignement et le livret de stage sont fixés par les annexes III et IV.

Art. 5. — La présence lors des travaux dirigés et des périodes de formation pratique clinique est obligatoire. La présence à certains enseignements en cours magistral peut être obligatoire en fonction du projet pédagogique de l'école.

Art. 6. — L'acquisition des compétences en situation se fait progressivement au cours de la formation.

Les établissements adoptent leurs modalités de contrôle des connaissances.

Ces modalités sont présentées au conseil pédagogique en début d'année de formation et les étudiants en sont informés.

La validation de plusieurs unités d'enseignement peut être organisée lors d'une même épreuve, les notes relatives à chaque unité d'enseignement sont alors clairement identifiées.

Art. 7. — La compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement d'un même domaine au sein d'une même année à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat ne soit inférieure à huit sur vingt.

Les unités d'enseignement des domaines « 4. - ostéopathie : fondements et modèles », « 5.- pratique ostéopathique » et « 7.- développement des compétences de l'ostéopathe » ne donnent jamais lieu à compensation.

Art. 8. — Les enseignements donnent lieu à deux sessions d'examen. Un délai minimal d'un mois est respecté entre les deux sessions. La deuxième session se déroule avant le début de l'année suivante.

Lorsqu'une unité d'enseignement a été présentée aux deux sessions, la meilleure note est retenue.

En cas d'absence à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se présenter à la deuxième session. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé l'unité.

Art. 9. — La progression de l'étudiant au cours de la formation pratique clinique est appréciée à partir du livret de stage dont le modèle est défini à l'annexe IV. Le livret de stage comporte des éléments inscrits par l'étudiant, le maître de stage et le formateur référent de la formation pratique clinique de l'école.

A l'issue de chaque période de formation pratique clinique, les responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions des éléments de chacune des compétences sur la base des critères notifiés dans le livret de stage.

Art. 10. — Les stages font l'objet d'une convention entre le directeur de l'établissement et le responsable de la structure accueillant le stagiaire. Cette convention précise les modalités d'organisation et de déroulement des stages, ainsi que les conditions de réparation et d'assurance des éventuels dommages causés par le stagiaire ou subis par lui durant le stage.

Elle est établie conformément au modèle prévue en annexe V.

Art. 11. — Les périodes de formation pratique clinique sont validées par la commission de validation des unités de formation et des compétences professionnelles, au vu du livret de stage et de l'évaluation réalisée par les responsables de l'encadrement.

Art. 12. — Le passage de première en deuxième année s'effectue par la validation au minimum de 80 % des unités d'enseignement de la première année.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont validé au minimum 50 % des unités d'enseignement sont admis à redoubler.

Les étudiants qui ont validé moins de 50 % des unités d'enseignement peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées.

Art. 13. — Le passage de deuxième année en troisième année s'effectue par la validation de la totalité des unités d'enseignement de la première année et la validation d'au moins 80 % des unités d'enseignement de la deuxième année.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont obtenu la validation de la première année et d'au moins 50 % des unités d'enseignement de deuxième année sont autorisés à redoubler.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu la validation de la première année ou qui ont validé moins de 50 % des unités d'enseignement de deuxième année peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées.

Art. 14. — Le passage de troisième année en quatrième année s'effectue par la validation de la totalité des unités d'enseignement et de la formation pratique clinique des trois premières années.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont obtenu la validation de la deuxième année et d'au moins 50 % des unités d'enseignement de troisième année sont autorisés à redoubler.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu la validation de la deuxième année ou qui ont validé moins de 50 % des unités d'enseignement de troisième année peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées.

Art. 15. — Le passage de quatrième année en cinquième année s'effectue par la validation d'au moins 80% des unités d'enseignement de la quatrième année et par la validation de la formation pratique clinique de la quatrième année.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont obtenu la validation d'au moins 50 % des unités d'enseignement de quatrième année sont autorisés à redoubler.

Les étudiants qui ont validé moins de 50 % des unités d'enseignement de quatrième année peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées.

CHAPITRE III

Délivrance du diplôme

Art. 16. — En fin de cinquième année, le diplôme d'ostéopathe est délivré aux étudiants ayant validé l'ensemble des unités d'enseignement dont le mémoire, les cent cinquante consultations complètes et l'ensemble des compétences en formation pratique clinique.

Les étudiants qui ne remplissent pas ces critères et qui ont obtenu la validation d'au moins 50 % des unités d'enseignement de cinquième année sont autorisés à redoubler.

Les étudiants qui ont validé moins de 50 % des unités d'enseignement de cinquième année peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'établissement après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées.

TITRE II

INSTANCES DE GOUVERNANCE

CHAPITRE I^{ER}

Le conseil scientifique

Art. 17. — Dans chaque établissement est constitué un conseil scientifique conformément au décret n° 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie.

Il est chargé de garantir la qualité scientifique de la formation. Il définit les grandes orientations du cursus de formation, dans le respect du référentiel national, en lien avec les évolutions scientifiques et professionnelles.

Il a un rôle de veille scientifique sur tout sujet relatif à l'ostéopathie. Il propose des thèmes de formation continue et de recherche.

Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an sur convocation du directeur de l'établissement.

Le compte rendu des séances est à la disposition de l'équipe pédagogique et des étudiants.

CHAPITRE II

Le conseil pédagogique

Art. 18. — Un conseil pédagogique est constitué conformément au décret n° 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie.

Il se réunit au moins deux fois par an sur convocation du directeur de l'établissement qui le préside. Il peut également être réuni à la demande de deux tiers de ses membres.

La première réunion du conseil pédagogique doit avoir lieu dans le trimestre qui suit le début de chaque année de formation.

Il ne peut siéger que si au minimum deux tiers de ses membres sont présents. Si le quorum requis n'est pas atteint, la réunion est reportée dans un délai maximum de quinze jours. Le conseil peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre de présents.

L'ensemble de ses membres a voix délibérative.

Le directeur fait assurer le secrétariat des réunions. Un compte rendu est adressé à l'ensemble de ses membres.

Art. 19. — Le conseil pédagogique est notamment consulté pour avis sur :

1° Le projet pédagogique de chaque année de formation : les objectifs de formation, les modalités de contrôle des connaissances, l'organisation générale des études, et notamment la date de rentrée de chaque année de formation, la qualification des intervenants, les méthodes et les moyens pédagogiques, le suivi et l'encadrement des étudiants, la planification des enseignements, des périodes de formation pratique clinique et des congés, le calendrier des épreuves de contrôle des connaissances ;

2° Le règlement intérieur ;

3° L'effectif des différentes catégories de personnels, en précisant pour les personnels enseignants permanents la nature et la durée de leurs interventions ;

4° L'utilisation des locaux et du matériel pédagogique ;

5° Le rapport annuel d'activité pédagogique ;

6° Les situations individuelles :

a) des étudiants en difficulté pédagogique, en lien ou non avec des absences justifiées : le conseil peut alors proposer un soutien particulier, susceptible de lever les difficultés, sans allongement de la formation ;

b) des étudiants sollicitant un redoublement, dans le cas où l'avis du conseil est requis pour l'examen de cette demande ;

- c) des étudiants sollicitant une reprise de la formation après une interruption supérieure à un an;
- d) des étudiants sollicitant le bénéfice d'une dispense de scolarité.

Pour les situations énumérées au 6°, les membres du conseil reçoivent communication du dossier de l'étudiant, accompagné d'un rapport motivé du directeur, au moins quinze jours avant la réunion de ce conseil.

L'étudiant reçoit communication de son dossier dans les mêmes conditions que les membres du conseil.

Le conseil pédagogique entend l'étudiant, qui peut être assisté d'une personne de son choix.

L'étudiant présente devant le conseil pédagogique des observations écrites ou orales. Dans le cas où l'étudiant est dans l'impossibilité d'être présent et qu'il n'a pas communiqué d'observations écrites, le conseil examine sa situation.

Toutefois, le conseil peut décider à la majorité des membres présents de renvoyer à la demande de l'étudiant l'examen de sa situation à une nouvelle réunion. Un tel report n'est possible qu'une seule fois.

La décision prise par le directeur de l'établissement est notifiée par écrit à l'étudiant et dûment motivée, dans un délai maximal de cinq jours après la réunion du conseil pédagogique. Elle figure dans son dossier pédagogique.

Le directeur de l'établissement rend compte de ses décisions lors de la réunion suivante du conseil pédagogique.

Art. 20. — L'avis du conseil pédagogique fait l'objet d'un vote à bulletin secret pour l'examen des situations individuelles et d'un vote à main levée ou à bulletin secret à la demande d'au moins un tiers des membres du conseil pour les autres avis formulés par le conseil.

En cas d'égalité de voix pour l'examen d'une situation individuelle, l'avis est réputé favorable à l'étudiant. Pour toute autre question, la voix du président est prépondérante.

Art. 21. — Le directeur peut, sans consultation du conseil pédagogique, avertir l'étudiant sur sa situation pédagogique. Dans ce cas, l'étudiant reçoit préalablement communication de son dossier. Il est entendu par le directeur de l'établissement et peut se faire assister d'une personne de son choix.

Cette décision motivée est notifiée par écrit à l'étudiant et figure dans son dossier pédagogique.

Art. 22. — Les membres du conseil sont tenus au secret à l'égard des informations dont ils ont connaissance au cours des réunions du conseil concernant la situation d'étudiants.

CHAPITRE III

Le conseil de discipline

Art. 23. — Le conseil de discipline est constitué par le directeur de l'établissement en début de chaque année de formation lors de la première réunion du conseil pédagogique.

Il comprend au moins un représentant des étudiants, un représentant des enseignants et un représentant des tuteurs de stage qui siègent au conseil pédagogique.

Le directeur de l'établissement n'est pas membre du conseil de discipline.

Le conseil de discipline émet un avis sur les fautes disciplinaires. L'ensemble de ses membres a voix délibérative.

Les membres du conseil sont tenus au secret à l'égard des informations concernant les étudiants dont ils ont connaissance au cours des réunions.

Art. 24. — La saisine du conseil de discipline par le directeur de l'établissement est motivée par l'exposé du ou des faits reprochés à l'étudiant. Cet exposé est adressé aux membres du conseil en même temps que la convocation.

Le conseil ne peut siéger que si les deux tiers de ses membres sont présents.

Si le quorum requis n'est pas atteint, la réunion est reportée. Les membres du conseil sont à nouveau convoqués dans un délai maximum de quinze jours. Le conseil peut alors valablement délibérer, quel que soit le nombre de présents.

Art. 25. — L'étudiant reçoit communication de son dossier à la date de saisine du conseil de discipline.

L'étudiant présente devant le conseil de discipline des observations écrites ou orales. Il peut être assisté d'une personne de son choix.

Dans le cas où l'étudiant est dans l'impossibilité d'être présent et qu'il n'a pas communiqué d'observations écrites, le conseil examine sa situation. Toutefois, le conseil peut décider à la majorité des membres présents de renvoyer à la demande de l'étudiant l'examen de sa situation à une nouvelle réunion. Un tel report n'est possible qu'une seule fois.

Des témoins peuvent être entendus à la demande de l'étudiant, du directeur de l'établissement ou de la majorité des membres du conseil.

Art. 26. — Le conseil exprime son avis à la suite d'un vote à bulletin secret.

Il peut proposer les sanctions suivantes: avertissement, blâme, exclusion temporaire ou exclusion définitive de l'étudiant.

En cas d'égalité des voix, l'avis est réputé favorable à l'étudiant.

La sanction est prononcée de façon dûment motivée par le directeur de l'établissement. Elle est notifiée par écrit à l'étudiant, dans un délai maximal de cinq jours après la réunion du conseil de discipline.

Art. 27. — L'avertissement peut être prononcé par le directeur sans consultation du conseil de discipline. Dans ce cas, l'étudiant reçoit préalablement communication de son dossier. Il est entendu par le directeur de l'établissement et peut se faire assister d'une personne de son choix.

CHAPITRE IV

La commission de validation des unités de formation et des compétences professionnelles

Art. 28. — Une commission de validation des unités de formation et des compétences professionnelles est mise en place, conformément au décret n° 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie, sous la responsabilité du directeur de l'établissement qui la convoque et la préside.

Elle se réunit au minimum à la fin de chaque année scolaire.

Elle examine les résultats des étudiants aux épreuves de contrôle continu des différentes unités d'enseignement et les évaluations des périodes de formation pratique clinique et se prononce sur la validation des connaissances et des compétences professionnelles.

TITRE III

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Art. 29. — Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux étudiants entrant en première année de formation à compter de la rentrée de septembre 2015.

Les étudiants ayant entrepris leurs études avant cette date demeurent régis par les dispositions de l'arrêté du 25 mars 2007 relatif à la formation en ostéopathie.

A titre transitoire, les étudiants mentionnés à l'alinéa précédent qui redoublent ou ont interrompu leur formation voient leur situation examinée par le conseil pédagogique.

Art. 30. — Les articles 1 à 5 de l'arrêté du 25 mars 2007 relatif à la formation en ostéopathie sont abrogés à compter du 30 juin 2017 pour les établissements agréés dispensant antérieurement à la publication du présent arrêté une formation en trois ans, à compter du 30 juin 2018 pour les établissements agréés dispensant antérieurement à la publication du présent arrêté une formation en quatre ans, et à compter du 30 juin 2019 pour les établissements agréés dispensant antérieurement à la publication du présent arrêté une formation en cinq ans.

Art. 31. — L'article 9 de l'arrêté du 25 mars 2007 relatif à la formation en ostéopathie est abrogé.

Art. 32. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 décembre 2014.

*La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes,*
Pour la ministre et par délégation :
*La directrice générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,*
S. BONNAFOUS

*La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général,
J. DEBEAUPUIS

Les annexes seront publiées au *Bulletin officiel* santé, protection sociale et solidarité.

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES

PRÉAMBULE

La description des activités et des compétences du métier d'ostéopathe ne se substitue pas au cadre réglementaire. En effet, la plate-forme n'a pas vocation à déterminer des responsabilités. Il s'agit de décrire les activités du métier, puis les compétences. Celles-ci sont rédigées en termes de capacités devant être maîtrisées par les professionnels et attestées par l'obtention du diplôme.

Les activités de l'ostéopathe sont réalisées dans le respect des dispositions du décret n° 2007-435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie.

1. Définition du métier et glossaire

Définition du métier

L'ostéopathe, dans une approche systémique, après diagnostic ostéopathique, effectue des mobilisations et des manipulations pour la prise en charge des dysfonctions ostéopathiques du corps humain.

Ces manipulations et mobilisations ont pour but de prévenir ou de remédier aux dysfonctions en vue de maintenir ou d'améliorer l'état de santé¹ des personnes, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agent physique.

GLOSSAIRE

Diagnostic ostéopathique:

Le diagnostic ostéopathique comprend un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel:

- diagnostic d'opportunité: démarche de l'ostéopathe qui consiste à identifier les symptômes et signes d'alerte justifiant un avis médical préalable à une prise en charge ostéopathique;
- diagnostic fonctionnel: démarche de l'ostéopathe qui consiste à identifier et hiérarchiser les dysfonctions ostéopathiques ainsi que leurs interactions afin de décider du traitement ostéopathique le mieux adapté à l'amélioration de l'état de santé de la personne.

Dysfonction ostéopathique:

Altération de la mobilité, de la viscoélasticité ou de la texture des composantes du système somatique.

Elle s'accompagne ou non d'une sensibilité douloureuse.

Traitement ostéopathique:

Ensemble des techniques ostéopathiques adaptées à la personne en fonction du diagnostic ostéopathique visant à améliorer l'état de santé de la personne.

Technique ostéopathique:

Ensemble de gestes fondés des principes ostéopathiques.

Manipulation/mobilisation:

La manipulation est une manœuvre unique, rapide, de faible amplitude, appliquée directement ou indirectement sur une composante du système somatique en état de dysfonction afin d'en restaurer

¹ « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la santé, New York, 19-22 juin 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États, 1946; (actes officiels de l'Organisation mondiale de la santé, n° 2, p. 100), et entré en vigueur le 7 avril 1948.

les qualités de mobilité, de viscoélasticité ou de texture. La manipulation porte la composante concernée au-delà de son jeu dynamique constaté lors de l'examen, sans dépasser la limite imposée par son anatomie.

Appliquée sur une articulation ou sur un ensemble d'articulations, elle peut s'accompagner d'un bruit de craquement (phénomène de cavitation) qui n'en constitue cependant pas nécessairement un indice et qui est sans valeur pronostique.

La mobilisation est un mouvement passif parfois répétitif, de vitesse et d'amplitude variables, appliqué sur une composante du système somatique en état de dysfonction.

2. Activités professionnelles

Activités

1. Accueil et information de la personne.
2. Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe.
3. Intervention ostéopathique.
4. Organisation des activités et gestion de l'information.
5. Gestion d'un cabinet.
6. Veille professionnelle et formation continue.

Activités détaillées

1. Accueil et information de la personne
 - Accueil de la personne.
 - Information de la personne sur les conditions d'intervention en ostéopathie.
 - Recueil du consentement de la personne à l'intervention.
2. Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe
 - Entretien et recueil d'informations concernant la situation de la personne: motifs de la consultation, contexte de la demande, anamnèse, antécédents, examens paracliniques déjà réalisés...
 - Examen physique de la personne: examen général, examen visuel statique, examen visuel dynamique, examen palpatoire, examen des mobilités articulaires et tissulaire.
 - Établissement du diagnostic d'opportunité et orientation de la personne vers un médecin ou un autre professionnel médical, en cas de nécessité².
 - Établissement du diagnostic ostéopathique.
 - Définition des modalités et formalisation du projet d'intervention.
3. Intervention ostéopathique
 - Mise en œuvre des règles en matière d'hygiène et de sécurité.
 - Mise en œuvre du traitement ostéopathique par des gestes adaptés et contrôlés.
 - Surveillance des réactions de la personne durant l'intervention ostéopathique.
 - Suivi des résultats du traitement ostéopathique et adaptation du projet d'intervention.
 - Conseils à la personne: activité gestuelle, posture, hygiène de vie, prise en charge par un autre professionnel...
4. Organisation des activités et gestion de l'information
 - Préparation, organisation et planification des interventions.
 - Enregistrement et suivi des données permettant la traçabilité des interventions ostéopathiques.
 - Échanges avec les professionnels de santé par les moyens adaptés.
 - Rédaction de courriers et de comptes-rendus.
5. Gestion de l'activité professionnelle
 - Gestion administrative d'un cabinet.
 - Gestion du personnel d'un cabinet.
 - Gestion des dossiers administratifs, archivage.
 - Gestion des matériels et des locaux.

² « Les praticiens (...) sont tenus, s'ils n'ont pas eux-mêmes la qualité de médecin, d'orienter le patient vers un médecin lorsque les symptômes nécessitent un diagnostic ou un traitement médical, lorsqu'il est constaté une persistance ou une aggravation de ces symptômes ou que les troubles présentés excèdent son champ de compétences. » (Art. 2 du décret 2007-435).

6. Veille professionnelle et formation

- Actualisation de connaissances et documentation professionnelle.
- Participation à des formations continues, séminaires, congrès.
- Participation à des activités de formation.
- Participation à des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Participation à des travaux de recherche professionnelle.

3. Compétences

Compétences

1. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique.
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique.
3. Réaliser une intervention ostéopathique.
4. Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique.
5. Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle.
6. Gérer un cabinet.

Compétences détaillées

Compétence 1

Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique

1. Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires.
2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours.
3. Réaliser les examens physiques appropriés.
4. Évaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus.
5. Évaluer les troubles fonctionnels.
6. Évaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement.
7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel.
8. Identifier l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle en fonction de la situation.
9. Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe.
10. Élaborer un diagnostic ostéopathique.

<p>Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?</p>	<p>Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?</p>
<p>1. Pertinence des données recueillies et sélectionnées en regard de la situation de la personne</p>	<p>Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte Les données du dossier de la personne sont prises en compte Les éléments significatifs liés à la personne et à son environnement sont identifiés Les antécédents et les traitements en cours sont pris en compte Les caractéristiques des troubles sont identifiées La douleur est évaluée sur les plans quantitatif et qualitatif Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de la consultation Les informations sont justes et fiables, vérifiées par la diversité des sources et le croisement des données Les comportements et situations à risque pour la santé sont identifiés</p>
<p>2. Conformité et pertinence de l'interrogatoire et des examens physiques réalisés</p>	<p>Le recueil des informations est réalisé dans le respect de l'intimité de la personne et de la confidentialité Le choix et la chronologie des tests de l'examen physique sont expliqués La contre-indication à l'intervention ostéopathique est identifiée Les dysfonctions sont mises en évidence</p>

<p>3. Cohérence du diagnostic ostéopathique établi</p>	<p>L'analyse des informations recueillies au cours des différentes évaluations est cohérente L'évaluation des dysfonctions est réalisée au regard des références existantes Les liens sont établis entre les résultats de l'évaluation et les motifs de la consultation Les relations entre les différentes dysfonctions sont identifiées et hiérarchisées Les situations nécessitant une réorientation de la personne sont identifiées Les situations nécessitant une démarche pluridisciplinaire sont identifiées L'opportunité d'une prise en charge ostéopathique est déterminée Les régions anatomiques à traiter sont identifiées Le raisonnement est logique et argumenté Le diagnostic ostéopathique posé fait le lien entre les éléments recueillis et analysés et les références professionnelles dans le domaine</p>
--	--

Compétence 2

Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

1. Élaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental.
2. Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfice/risque.
3. Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge.
4. Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne.
5. Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique.
6. Formaliser un suivi des interventions.
7. Évaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus.
8. Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation.

<p>Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?</p>	<p>Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?</p>
<p>1. Pertinence du projet et du programme d'intervention</p>	<p>Le projet est en adéquation avec le diagnostic ostéopathique et la situation de la personne Le projet et le programme d'intervention prennent en compte les conclusions du diagnostic ostéopathique La planification des interventions est pertinente Le projet comporte des objectifs, des actions, des critères et modes d'évaluation Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte d'intervention Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés Les adaptations nécessaires sont argumentées</p>
<p>2. Cohérence du projet proposé avec les finalités globales et les objectifs spécifiques de l'intervention</p>	<p>Les finalités de l'intervention sont identifiées Les objectifs sont cohérents avec les finalités de l'intervention Les risques liés à l'intervention sont identifiés et le rapport bénéfice/risque évalué Le projet proposé est expliqué et argumenté</p>
<p>3. Pertinence des explications apportées à la personne</p>	<p>Les objectifs et les actions proposées sont expliqués à la personne Le rapport bénéfice/risque est expliqué à la personne Les réactions de la personne sont prises en compte</p>

Compétence 3

Réaliser une intervention ostéopathique

1. Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation.
2. Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique.
3. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
4. Évaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre.
5. Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne.
6. Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie.
7. Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluri-professionnelle.
8. Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées.

Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?	Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?
1. Choix des gestes ostéopathiques adaptés	Les indications et les contre-indications absolues et relatives sont systématiquement identifiées Les gestes sont adaptés à la personne et à ses troubles fonctionnels
2. Conformité de la mise en œuvre des manipulations et des mobilisations au regard des références professionnelles	Les techniques de manipulation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles Les techniques de mobilisation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées La traçabilité de l'intervention est assurée Toute action est expliquée à la personne
3. Qualité de l'évaluation des résultats et de l'adaptation des pratiques	Les réactions de la personne sont surveillées et analysées durant le traitement ostéopathique Les effets du traitement ostéopathique sont identifiés de manière appropriée Les mesures pertinentes sont déterminées en cas de réactions non souhaitées La douleur est évaluée et une réponse appropriée est mise en œuvre L'adaptation des gestes en fonction de l'évaluation des résultats est expliquée
4. Identification des risques	Les risques liés à la mise en œuvre des interventions ostéopathiques sont identifiés et expliqués Les interdictions et limitation d'intervention liées à la réglementation sont respectées
5. Rigueur de la traçabilité des interventions ostéopathiques	Toutes les informations nécessaires sont indiquées sur le support adapté Les informations indiquées sont exactes Les informations nécessaires sont remises à la personne, en fonction des situations, dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle
6. Pertinence des réactions en situation d'urgence dans le cadre de l'intervention ostéopathique	Les situations d'urgence sont repérées Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes situations d'urgence sont identifiées et expliquées

Compétence 4

Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

1. Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte.
2. Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risque et ses éventuels effets secondaires.
3. Établir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne.
4. Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes.
5. Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi.

Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?	Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?
1. Pertinence des données recueillies et sélectionnées sur les besoins, les demandes et la situation de la personne	Toutes les informations nécessaires sur les caractéristiques de la personne et sa situation sont recueillies Le choix des informations est pertinent Les informations sont priorisées
2. Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle	La situation relationnelle est analysée en fonction des personnes et du contexte Les besoins spécifiques de communication sont repérés et les attitudes adaptées identifiées
3. Mise en œuvre d'une communication adaptée avec les personnes soignées et leur entourage	Une attention est portée à la personne La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie de la personne Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne La posture professionnelle est adaptée à la relation et vise au respect de la personne
4. Pertinence des informations et conseils apportés	Les informations et conseils sont en adéquation avec l'analyse des données recueillies Les interdictions et restrictions réglementaires d'actes sont indiquées en fonction de la situation La démarche d'information et de conseil est adaptée à la personne L'appropriation des informations par la personne est recherchée Les objectifs des actions proposées sont clairs et argumentés

Compétence 5

Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles

1. Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées.
2. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.
3. Interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales.
4. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.
5. Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions.
6. Évaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne.
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
8. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.
9. Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer.
10. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et/ou écrite.

Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?	Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?
1. Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée	Toutes les données scientifiques et professionnelles appropriées sont recherchées La sélection des données est pertinente
2. Pertinence de l'interprétation des données recueillies	L'analyse de l'ensemble des données recueillies est pertinente Le raisonnement utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués
3. Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle	La pratique professionnelle est analysée au regard des références professionnelles Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation des interventions sont identifiés et explicités: réglementation, références professionnelles, principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, satisfaction des bénéficiaires...
4. Pertinence de la démarche d'analyse des interventions	Les informations permettant de mener la démarche d'évaluation sont repérées et les modalités identifiées La démarche d'analyse de l'intervention et le raisonnement sont formalisés et logiques Les axes d'évolution sont identifiés: formation professionnelle à développer, domaines d'intervention sur lesquels les efforts doivent porter, informations à rechercher... Les analyses de situations sont présentées et argumentées en utilisant un vocabulaire professionnel
5. Cohérence des propositions d'amélioration	Les propositions d'amélioration de sa pratique sont justifiées et adaptées Des moyens d'amélioration de sa pratique sont recherchés mis en place ainsi que des critères pour en mesurer l'impact

Compétence 6

Gérer un cabinet

1. Choisir un mode d'exercice.
2. Élaborer et gérer un budget.
3. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.
4. Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation.
5. Organiser l'espace professionnel.
6. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités.
7. Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables.
8. Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures.
9. Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités.
10. Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel.

<p>Critères d'évaluation: Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée? Que veut-on vérifier?</p>	<p>Indicateurs: Quels signes visibles peut-on observer? Quels signes apportent de bonnes indications?</p>
<p>1. Pertinence des informations utilisées pour le choix du mode d'exercice</p>	<p>Les informations nécessaires sont identifiées: réglementation, démarches...</p>
<p>2. Respect des règles dans la gestion d'un budget</p>	<p>La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés Les éléments devant figurer dans un bilan comptable sont identifiés</p>
<p>3. Locaux et matériels fonctionnels, suffisants et correspondant aux règles d'hygiène et sécurité</p>	<p>Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement sont identifiés Les règles de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité en vigueur sont appliquées L'organisation des lieux est fonctionnelle Les matériels et locaux sont maintenus en bon état de fonctionnement selon les règles d'usage et les réglementations en vigueur</p>
<p>4. Pertinence de l'organisation des activités</p>	<p>Les plannings de rendez-vous sont respectés</p>
<p>5. Respect de la réglementation liée à la gestion du personnel</p>	<p>La réglementation liée à la gestion du personnel est identifiée et expliquée</p>
<p>6. Respect des règles de gestion administrative</p>	<p>Les documents administratifs sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse</p>

ANNEXE II

MAQUETTE DE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

Axes de formation	Lien avec le référentiel de compétences	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD	Total CM+TD
1 - Sciences fondamentales									
1.1. Biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie,	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel	60					40	20	60
1.2. Hématologie - Immunologie	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel	60					40	20	60
1.3. Histologie - Embryologie - Génétique	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel	70					50	20	70
1.4. Biophysique et biomécanique	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 3. Réaliser les examens physiques appropriés 4. Evaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus 5. Evaluer les troubles fonctionnels	60	40				60	40	100
1.5. Anatomie et physiologie générale	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique	20					20	0	20
1.6. Anatomie et physiologie du système nerveux		40	60	20			100	20	120
1.7. Anatomie et physiologie du système musculo-squelettique		92	48				100	40	140
1.8. Anatomie et physiologie du système cardio-vasculaire et respiratoire	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 1. Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours 3. Réaliser les examens physiques appropriés 5. Evaluer les troubles fonctionnels 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel 10. Elaborer un diagnostic ostéopathique	40	30				54	16	70
1.9. Anatomie et physiologie des systèmes digestif, endocrinien, génito-urinaire		40	40				60	20	80
1.10. Anatomie et physiologie des systèmes tégumentaire et sensoriels		40					30	10	40
TOTAL		462	278	20	0	0	554	206	760
2 - Sémiologie des altérations de l'état de santé									
2.1. Pharmacologie générale	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel				40		36	4	40
2.2. Examens para-cliniques	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours		20	40			40	20	60
2.3. Infectiologie	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel		20				20	0	20
2.4. Sémiologie des affections du système nerveux				50	20		50	20	70
2.5. Sémiologie des affections du système musculo-squelettique			70	50			80	40	120
2.6. Sémiologie des affections des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire	Compétence 1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 1. Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours		50				38	12	50

Axes de formation	Lien avec le référentiel de compétences	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD	Total CM+TD
2.7. Sémiologie des affections des systèmes digestif et endocrinien	3. Réaliser les examens physiques appropriés 5. Évaluer les troubles fonctionnels 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel 9. Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe 10. Élaborer un diagnostic ostéopathique			46			34	12	46
2.8. Sémiologie des affections du système génito-urinaire				42			30	12	42
2.9. Sémiologie des affections des systèmes léguminaire et sensoriels					40		32	8	40
2.10. Sémiologie des affections des systèmes immunitaire et hématologique	Compétence 1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours				20		16	4	20
2.11. Sémiologie des affections psychiatriques	Compétence 1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours				24		20	4	24
2.12. Sémiologie des affections pédiatriques	Compétence 1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 1. Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours 3. Réaliser les examens physiques appropriés 4. Évaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus 5. Évaluer les troubles fonctionnels 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel 9. Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe 10. Élaborer un diagnostic ostéopathique				28		20	8	28
2.13. Sémiologie des affections gériatriques						20	12	8	20
2.14. Sémiologie des affections du sportif						12	8	4	12
2.15. La douleur	Compétence 1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 6. Évaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement				20		12	8	20
2.16. Diététique et nutrition	Compétence 4 Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique 5. Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi					20	12	8	20
TOTAL		0	140	208	232	52	460	172	632
3 - Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit									
3.1. Psychologie et psychosomatique	Compétence 4 Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique 1. Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires 2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours		20	12	40		60	12	72
3.2. Sociologie générale et sociologie de la santé	Compétence 4 Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique 1. Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte 3. Établir des modalités de relation propres à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne 5. Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi			16			12	4	16
3.3. Santé publique	Compétence 1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel 8. Identifier l'intérêt d'une démarche pluriprofessionnelle en fonction de la situation				16		12	4	16
3.4. Législation	Compétence 1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel 9. Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe					16	12	4	16
3.5. Éthique et déontologie	Compétence 1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique 7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel 9. Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe					20	8	12	20
3.6. Gestion	Compétence 6 Gérer un cabinet					20	16	4	20
TOTAL		0	20	44	40	56	120	40	160

Axes de formation		Lien avec le référentiel de compétences							Total CM+TD
		4 - Ostéopathe : fondements et modèles							
		année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD	
4.1. Les modèles conceptuels de l'ostéopathie, principes et fondements de l'ostéopathie		40					36	4	40
4.2. Les fondements des diagnostics et traitements ostéopathiques			40				36	4	40
4.3. Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique			20	40	20		40	40	80
TOTAL		40	60	40	20	0	112	48	160
		5 - Pratique ostéopathique							
5.1. Anatomie palpatoire		120	30				30	120	150
5.2. Palpation ostéopathique		20	36				8	48	56
5.3 : Méthodes et moyens du diagnostic d'opportunité			20	58			40	38	78
5.4 : Mise en œuvre des moyens de diagnostic et de traitements dans différentes situations				20	50			70	70
5.5. Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire inférieure		60		20			10	70	80
5.6. Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région lombo-pelvi-abdominale		90	100	40			30	200	230
5.7. Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région thoraco-scapulaire			100	80			20	160	180
5.8. Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire supérieure		30	50				10	70	80
5.9. Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région cervico-céphalique		60	80	40			20	160	180

Axes de formation	Lien avec le référentiel de compétences										Total CM+TD
	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD				
5.10. Relation et communication dans un contexte d'intervention ostéopathique			20			4	16				20
5.11. Diagnostic d'opportunité : conduites à tenir en consultation			70	60		70	60				130
5.12. Gestes et soins d'urgence		12				2	10				12
TOTAL	380	428	348	110	0	244	1022				1266
6 - Méthodes et outils de travail											
6.1. Méthodologie de recherche documentaire et d'analyse d'articles			30			20	10				30
6.2. Méthodologies de recherche et d'évaluation en ostéopathie				24		16	8				24
6.3. Méthodologie d'analyse de la pratique professionnelle					24	16	8				24
6.4. Méthodologie de la communication écrite et orale - méthodes de travail	20					4	16				20
6.5. Anglais scientifique et professionnel			20	20	30		70				70
TOTAL	20	0	50	44	54	56	112				168
7 - Développement des compétences de l'ostéopathe											
7.1. Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique				50			50				50
7.2. Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique				30			30				30
7.3. Réaliser une intervention ostéopathique et conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique			50				50				50
7.4. Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle					48		48				48
7.5. Préparer une installation professionnelle					16		16				16
TOTAL	0	0	50	80	64	0	194				194
Formation pratique clinique	50	70									120
Formation pratique clinique			210								210

Axes de formation	Lien avec le référentiel de compétences	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	CM	TD	Total CM+TD
Formation pratique clinique	Stage d'apprentissage progressif				450				450
Formation pratique clinique	Stage d'apprentissage progressif et consultations complètes					720			720
TOTAL		50	70	210	450	720	0	0	1500
Mémoire									
Mémoire (guidance)						20		20	20
TOTAL		952	996	970	976	966	1546	1814	4860

ANNEXE III

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

La formation conduisant au diplôme d'ostéopathe a pour but l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des unités d'enseignement (UE). Ces documents sont mis à la disposition des étudiants.

Les contenus de la formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science et sont actualisés.

La place des unités d'enseignement dans le référentiel de formation permet des liens entre elles et une progression de l'apprentissage des étudiants.

Répartition des volumes horaires de la formation

ANNÉES	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5	TOTAL
Cours magistraux (CM)	448 h	416 h	324 h	274 h	84 h	1546 h
Travaux dirigés incluant les travaux pratiques (TD)	454 h	510 h	436 h	252 h	162 h	1814 h
Total CM + TD	902 h	926 h	760 h	526 h	246 h	3360 h
Formation pratique clinique	50 h	70 h	210 h	450 h	720 h	1500 h
Total CM + TD + formation pratique clinique	952 h	996 h	970 h	976 h	966 h	4860 h

En outre, la charge de travail de l'étudiant comporte un temps de travail personnel en autonomie, nécessaire à l'appropriation des connaissances, à des recherches documentaires, à la préparation d'exposés et à la réalisation de son mémoire.

Modalités pédagogiques

Les enseignements sont réalisés sous la forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) dont des travaux pratiques et s'appuient sur le travail personnel de l'étudiant.

Les cours magistraux (CM) sont des cours dont le contenu est théorique, donnés par un enseignant dans une salle de cours ou dans un amphithéâtre.

Les travaux dirigés (TD) sont des temps d'enseignement obligatoires réunissant maximum 25 étudiants afin de favoriser une individualisation des apprentissages par l'utilisation de méthodes interactives au plus près des besoins des étudiants.

Ces cours servent à compléter, illustrer, approfondir un cours magistral en apportant des explications théoriques ou pratiques. Ils permettent d'appliquer les connaissances apprises pendant les cours théoriques ou d'introduire des notions nouvelles.

Ces séances peuvent ainsi consister en la réalisation d'exposés, d'exercices, de travaux divers. Elles conduisent à mobiliser des connaissances sur les interventions en ostéopathie.

Certains travaux pratiques, certaines recherches, études, conduites de projets ou actions pédagogiques peuvent nécessiter des groupes moins importants.

Les unités d'intégration sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations cliniques en ostéopathie. Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues par les étudiants en formation pratique clinique et des travaux de transposition à de nouvelles situations.

Les unités d'intégration sont en relation avec une ou plusieurs compétences dont les savoirs et savoir-faire ont été acquis lors de l'année en cours ou des années antérieures.

Les unités d'intégration doivent permettre à l'étudiant d'utiliser des concepts et de mobiliser un ensemble de connaissances et d'expériences. Le formateur aide l'étudiant à reconnaître la singularité des situations tout en identifiant les concepts transférables à d'autres interventions.

Formation pratique clinique

La formation pratique clinique doit permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances et une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels ;
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles ;
- de centrer son écoute sur la personne et de proposer des interventions de qualité ;
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités ;
- de reconnaître ses émotions, de les canaliser et d'adopter la distance professionnelle appropriée ;
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences ;
- de réaliser au moins cent cinquante consultations complètes et validées sur la totalité de son cursus.

Cette formation pratique clinique se déroule :

a) Pour **au moins deux tiers**, en présence et encadrée par un enseignant ostéopathe de l'école, **au sein de la clinique de l'établissement de formation** dédiée à l'accueil des patients,

b) Sur des **terrains de formation clinique externe** auprès de maîtres de stage agréés par le directeur de l'école après accord du conseil pédagogique.

Pour ces stages externes, l'établissement de formation met en place des **conventions de stages** signées entre l'établissement de formation, le maître de stage et le stagiaire.

Les différentes étapes de formation pratique clinique sont les suivantes :

- **observation de consultations ostéopathiques** (réalisées par des ostéopathes enseignants ou maîtres de stage ou des étudiants en fin de cursus encadrés par un enseignant ostéopathe).

Cette étape peut se dérouler en tout lieu de formation pratique clinique (interne et/ou externe) ;

- **apprentissage progressif** et réalisation de certaines activités dans le cadre d'une consultation auprès d'un patient avec accompagnement d'un enseignant ostéopathe (progressivité et individualisation du parcours).

Cette étape se déroule uniquement en clinique interne ;

- **réalisation de consultations complètes encadrées** par un ostéopathe enseignant ou maître de stage. L'étudiant réalise les consultations auprès de publics variés et présentant des troubles fonctionnels diversifiés.

Cette étape se déroule en interne, pour au moins deux tiers des consultations, et/ou en externe.

Chaque consultation effectuée par l'étudiant s'accompagne d'un temps de préparation et de bilan avec l'enseignant ou le maître de stage.

Le temps nécessaire pour réaliser les 150 consultations complètes et validées peut varier selon les étudiants. Il est estimé à 300 heures.

Formation pratique clinique et travaux pratiques

La formation pratique clinique se déroule auprès de patients en clinique interne et externe sous la supervision d'un enseignant ou d'un maître de stage tandis que les travaux pratiques se déroulent dans le cadre des Unités d'Enseignement (notamment domaine 5) entre étudiants sous la supervision d'un enseignant.

Conditions d'agrément des terrains de formation pratique clinique externes

- présence d'un ostéopathe maître de stage ;
- établissement répondant aux critères d'accueil du public ;
- souscription d'une assurance permettant d'accueillir des stagiaires par la structure d'accueil ;
- locaux spécifiques dédiés à la prise en charge des patients et permettant le respect des règles de confidentialité et d'hygiène ;
- activité du lieu d'accueil et nature de l'établissement permettant la réalisation des objectifs de stage ;
- utilisation du livret de stage pour la traçabilité des activités réalisées par l'étudiant (bilan des acquis de l'étudiant au début et à la fin du stage) ;
- respect du champ de compétences de l'ostéopathe ;
- respect du secret professionnel ;
- consentement éclairé du patient ou de son représentant ;
- information et recueil de l'accord du patient pour une prise en charge par un étudiant.

Conditions d'agrément du maître de stage

Le maître de stage est autorisé à faire usage professionnel du titre d'ostéopathe, il a cinq ans minimum d'exercice professionnel en ostéopathie.

Il a suivi au minimum une journée d'information sur le projet pédagogique, le référentiel de formation et de compétences ainsi que sur les objectifs du stage.

Les objectifs d'apprentissage de l'étudiant sont formalisés :

- de manière générale, dans le référentiel de compétences et le référentiel de formation en ostéopathie ainsi que dans le projet pédagogique de l'école. Ce cadre général est connu des maîtres de stage;
- de manière personnalisée, dans le livret de stage que l'étudiant présente dès le premier jour dans la structure d'accueil et que l'enseignant ou le maître de stage qui l'encadre remplit au cours de la formation pratique clinique.

DOMAINE 1 – Sciences fondamentales

Unité d'enseignement 1.1 : Biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie		
Année 1		Compétence 1
CM : 40	TD : 20	Total : 60
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances de base en biologie cellulaire, moléculaire et en biochimie - Comprendre l'organisation du vivant au niveau moléculaire - Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme 		
Éléments de contenu		
<p>Les niveaux d'organisation du corps humain : chimique, cellulaire, tissulaire, organique et systémique</p> <p>Biologie cellulaire</p> <p>Composants de la cellule et différents types cellulaires Matrice extra cellulaire et jonction cellulaire Métabolisme cellulaire – structure, transport et potentiel membranaire Le cycle cellulaire, les différenciations cellulaires et la notion de tissus, les types et structures de cellules, la communication inter cellulaire, récepteurs et médiateurs, La vie cellulaire et le fonctionnement des cellules excitables (nerveuses et musculaires)</p> <p>Biologie moléculaire et biochimie</p> <p>La matière vivante, les principales molécules biologiques, la relation structure – fonction et les principales réactions utiles à la compréhension du maintien d'équilibres biologiques et de déséquilibres Les principales réactions biochimiques utiles à la compréhension du fonctionnement du corps humain</p>		
Recommandations pédagogiques :	<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Pertinence du raisonnement</p>	

Unité d'enseignement 1.2 : Hématologie, Immunologie		
Année 2		Compétence 1
CM : 40	TD : 20	Total : 60
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances de base en hématologie pour comprendre certains processus corporels physiologiques - Acquérir des connaissances de base en immunologie pour comprendre certains processus corporels physiologiques 		
Éléments de contenu		
<p>Hématologie</p> <p>Composition du sang, éléments figurés Propriété, rôle et fonctions du sang Hématopoïèse Coagulation et hémostase Les groupes sanguins</p> <p>Immunologie</p> <p>Fonctionnement général du système immunitaire : le système lymphatique, les défenses de l'organisme L'état, la régulation et la réponse immunitaires, les altérations de la réponse immunitaire Les diverses réactions : cellulaires, tissulaires, humorales</p> <p>Cancérogénèse</p> <p>Mécanismes de l'inflammation et de la cicatrisation</p>		
Recommandations pédagogiques :		<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 1.3 : Histologie – Embryologie - Génétique		
Année 1		Compétence 1
CM : 50	TD : 20	Total : 70
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances de base sur les principaux tissus - Connaître les principales étapes de développement de l'embryon humain - Connaître les principaux éléments de l'organisation du génome et de l'expression des gènes 		
Éléments de contenu		
<p>Histologie</p> <p>Structure, propriétés et fonctions des tissus Epithéliums et tissus conjonctifs Tissus cartilagineux, osseux, nerveux, musculaire Approche des méthodes d'étude des cellules et des tissus</p> <p>Embryologie</p> <p>Génome humain</p> <p>Définition des gènes Structure et diversité du génome Régulation de l'expression des gènes, Modes de transmission Différents types d'anomalies génétiques Epigénétique</p>		
Recommandations pédagogiques :		<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 1.4 : Biophysique et biomécanique		
Années 1 et 2		Compétence 1
CM : 60 (année 1 : 36 ; année 2 : 24)	TD : 40 (année 1 : 24 ; année 2 : 16)	Total : 100 (année 1 : 60 ; année 2 : 40)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les principales connaissances de physique et biophysique utilisées en mécanique du vivant - Acquérir les notions spécifiques de mécanique statique et dynamique applicables à l'étude du corps - Appréhender les mouvements et les déformations des structures du corps en utilisant ces notions de physique 		
Éléments de contenu		
Physique générale		
<p>Mécanique des solides : système mécanique, lois de Newton, les forces, cinématique, dynamique, statique, notions de contraintes et de déformation</p> <p>Mécanique des liquides et des gaz</p>		
Biophysique		
<p>Mécanique, cinématique, dynamique et statique appliquées à l'analyse du mouvement (chaines cinétiques, chaines articulées, chaines musculaires, ...), de la posture et de l'équilibre</p> <p>Résistance des matériaux appliquée aux structures de l'organisme</p> <p>Rhéologie appliquée à l'étude du comportement des structures de l'organisme et des fluides biologiques</p> <p>Dynamique des fluides appliquée à l'étude de la circulation sanguine, de la respiration, ...</p> <p>Hémodynamique, hydrodynamique</p>		
Biomécanique		
<p>Modèles biomécaniques : newtonien, tenségrité, ...</p> <p>Caractéristiques biomécaniques des différents tissus</p> <p>Organisation biomécanique et fonctionnelle des grands systèmes et appareils</p> <p>Principes et analyse des méthodes d'exploration fonctionnelle</p>		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation Evaluation écrite Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Pertinence du raisonnement

Unité d'enseignement 1.5. : Anatomie et physiologie générale		
Année 1		Compétence 1
CM : 20	TD : 0	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir en anatomie et physiologie les connaissances générales nécessaires à la compréhension des systèmes et de leurs interactions 		
Éléments de contenu		
Présentation des grands systèmes et appareils de l'organisme		
<ul style="list-style-type: none"> Appareil respiratoire Appareil cardio-vasculaire Système nerveux périphérique et central Appareil digestif Appareil endocrinien Appareil génito-urinaire Système tégumentaire Systèmes sensoriels Appareil locomoteur 		
Physiologie générale		
<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes généraux de régulation du métabolisme du corps : interrelations métaboliques, mécanismes généraux des régulations et dysfonctionnements métaboliques au niveau cellulaire et tissulaire Homéostasie : régulation du pH, température, glycémie, ... Physiologie des compartiments liquidiens de l'organisme 		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation Evaluation écrite Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement

Unité d'enseignement 1.6. : Anatomie et physiologie du système nerveux		
Années 1, 2 et 3		Compétence 1
CM : 100 (année 1 : 36 ; année 2 : 50 ; année 3 : 14)	TD : 20 (année 1 : 4 ; année 2 : 10 ; année 3 : 6)	Total : 120 (année 1 : 40 ; année 2 : 60 ; année 3 : 20)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances approfondies en anatomie et physiologie du système nerveux 		
Éléments de contenu		
<p>Anatomie et physiologie du système nerveux</p> <p>Anatomie descriptive du système nerveux central et périphérique, système neurovégétatif Fonctionnement du neurone, conduction nerveuse, neurophysiologie des systèmes nerveux central et périphérique Physiologie neuromusculaire des muscles lisses, striés et cardiaque : organisation, structure, propriétés, Commande et contrôle des grandes fonctions : motrice, sensitive, supérieure, végétative Développement Processus de vieillissement Processus de régénération et de cicatrisation Imagerie et méthodes d'exploration fonctionnelle</p>		
Recommandations pédagogiques :	<p>Modalités d'évaluation: Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>	

Unité d'enseignement 1.7. : Anatomie et physiologie du système musculo-squelettique		
Années 1 et 2		Compétence 1
CM : 100 (année 1 : 64 ; année 2 : 36)	TD : 40 (année 1 : 28 ; année 2 : 12)	Total : 140 (année 1 : 92 ; année 2 : 48)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances approfondies en anatomie et physiologie du système musculo squelettique 		
Éléments de contenu		
<p>Anatomie et physiologie du système musculo-squelettique</p> <p>Anatomie descriptive et topographique Fonctions des différents constituants Physiologie de la fibre musculaire et du muscle Physiologie articulaire détaillée de chaque région du système, Physiologie des grandes fonctions musculo-squelettiques (marche, course, préhension, manducation, ...) Croissance osseuse, croissance musculo-aponévrotique et ligamentaire Processus de vieillissement Processus de régénération et de cicatrisation Imagerie et méthodes d'exploration fonctionnelle</p>		
Recommandations pédagogiques :		<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 1.8 : Anatomie et physiologie du système cardio-vasculaire et respiratoire		
Années 1 et 2		Compétence 1
CM : 54 (année 1 : 30 ; année 2 : 24)	TD : 16 (année 1 : 10 ; année 2 : 6)	Total : 70 (année 1 : 40 ; année 2 : 30)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances approfondies en anatomie et physiologie du système cardio-vasculaire et respiratoire 		
Éléments de contenu		
<p>Anatomie et physiologie du système cardio-vasculaire et respiratoire</p> <p>Anatomie et physiologie du système respiratoire : les voies respiratoires, régulation de la respiration, échanges gazeux, hématoxémie, volumes respiratoires Anatomie et physiologie du système cardiovasculaire : cœur, vascularisation artérielle, veineuse, capillaire et lymphatique, régulation cardiaque et vasculaire Adaptation cardiovasculaire et respiratoire à l'effort Développement Processus de vieillissement Processus de régénération et de cicatrisation Imagerie et méthodes d'exploration fonctionnelle</p>		
Recommandations pédagogiques :	<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>	

Unité d'enseignement 1.9 : Anatomie et physiologie des systèmes digestif, endocrinien et génito-urinaire		
Années 1 et 2		Compétence 1
CM : 60 (année 1 : 30 ; année 2 : 30)	TD : 20 (année 1 : 10 ; année 2 : 10)	Total : 80 (année 1 : 40 ; année 2 : 40)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances approfondies en anatomie et physiologie des systèmes digestif, endocrinien et génito-urinaire 		
Éléments de contenu		
<p>Anatomie et physiologie des systèmes digestif, endocrinien, génito-urinaire</p> <p>Anatomie et physiologie du système digestif Anatomie et physiologie des systèmes urinaires et génitaux Anatomie et physiologie du système endocrinien et de la reproduction, Physiologie neuroendocrinienne Développement Processus de vieillissement Processus de régénération et de cicatrisation Imagerie et méthodes d'exploration fonctionnelle</p>		
Recommandations pédagogiques :	<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>	

Unité d'enseignement 1.10 : Anatomie et physiologie des systèmes tégumentaire et sensoriels		
Année 1		Compétence 1
CM : 30	TD : 10	Total : 40
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances approfondies en anatomie et physiologie des systèmes tégumentaires et sensoriels 		
Éléments de contenu		
<p>Anatomie et physiologie des systèmes tégumentaire et sensoriels</p> <p>Anatomie et physiologie du système tégumentaire Anatomie et physiologie des systèmes sensoriels Développement Processus de vieillissement Processus de régénération et de cicatrisation Imagerie et méthodes d'exploration fonctionnelle</p>		
Recommandations pédagogiques :	<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>	

DOMAINE 2 : Sémiologie des altérations de l'état de santé

Unité d'enseignement 2.1 : Pharmacologie générale		
Année 4		Compétence 1
CM : 36	TD : 4	Total : 40
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques du médicament et de la réglementation associée - Identifier les risques et dangers liés à l'administration médicamenteuse - Identifier les contre indications absolues ou relatives à certains traitements ostéopathiques 		
Éléments de contenu		
Le médicament et autres produits de santé		
<p>Les formes galéniques et les voies d'administration La pharmacocinétique, la pharmacodynamie, les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des médicaments</p>		
Gestion des risques et réglementation		
<p>Généralités sur la prescription médicamenteuse et les interactions Le circuit du médicament, la pharmacovigilance et les effets iatrogènes Risques liés à l'automédication et perte de chances, risques liés au conseil</p>		
Familles thérapeutiques et interactions médicamenteuses		
<p>Les traitements médicamenteux ayant une incidence sur la prise en charge, notamment anticoagulants, anti-inflammatoires, antalgiques, psychotropes, anticholestérolémiants. Les effets iatrogènes et/ou indésirables, intoxication,...</p>		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement vise à apprendre à l'étudiant à rechercher les informations disponibles sur le traitement médicamenteux du patient	Modalités d'évaluation Evaluation écrite Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Pertinence du raisonnement	

Unité d'enseignement 2.2 : Examens para-cliniques		
Années 3 et 4		Compétence 1
CM : 40 (année 3 : 14 ; année 4 : 26)	TD : 20 (année 3 : 6 ; année 4 : 14)	Total : 60 (année 3 : 20 ; année 4 : 40)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension de comptes rendus d'explorations médicales dans le cadre d'un projet d'intervention ostéopathique - Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification de « drapeaux rouges » - Acquérir les connaissances nécessaires au diagnostic fonctionnel 		
Éléments de contenu		
Imagerie médicale		
Techniques d'imagerie		
Informations données par l'imagerie		
Lecture et analyse de compte-rendu, identification des signes d'alerte Variantes, anomalies en lien avec le diagnostic fonctionnel		
Examens biologiques		
Principaux examens biologiques Résultats normaux et anormaux, identification des signes d'alerte		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.	Modalités d'évaluation: Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement	

Unité d'enseignement 2.3 : Infectiologie		
Année 2		Compétence 1
CM : 20	TD : 0	Total : 20
<p style="text-align: center;">Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances de base de la bactériologie et de la virologie - Acquérir les connaissances sur les différents agents infectieux - Acquérir les connaissances sur la sémiologie des pathologies infectieuses afin d'établir le diagnostic d'opportunité - Connaître les signes d'alerte en infectiologie 		
<p style="text-align: center;">Éléments de contenu</p> <p>Vocabulaire spécifique à la pathologie infectieuse : épidémie, prévalence, vecteur, porteur...</p> <p>Bactériologie Notion de bactérie, virus, parasite Constitution d'une bactérie et rôle des constituants Physiologie et croissance bactérienne Classification des bactéries Mécanisme d'action de la bactérie Facteurs de pathogénicité Moyens de lutte Phénomène de résistance</p> <p>Virologie Le virus : constitution, mode d'action, moyens de lutte</p> <p>Parasitologie</p> <p>Principaux signes d'alerte en infectiologie Fièvre Frissons Sueurs Douleur Vomissement Asthénie Eruptions cutanées Malaise Hypothermie Signes de déshydratation Défense et contracture abdominale</p> <p>Grands syndromes en infectiologie: - Les syndromes grippaux ; - Les syndromes septicémiques</p> <p>Sémiologie de la maladie de Lyme Sémiologie du zona</p>		
<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges. L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.</p>		<p>Modalités d'évaluation: Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 2.4 : Sémiologie des affections du système nerveux		
Années 3 et 4		Compétence 1
CM : 50 (année 3 : 34 ; année 4 : 16)	TD : 20 (année 3 : 16 ; année 4 : 4)	Total : 70 (année 3 : 50 ; année 4 : 20)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections du système nerveux - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte en neurologie 		
Éléments de contenu		
<p>Principaux Signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Céphalées - Vertiges - Convulsions - Troubles de l'équilibre - Troubles de la marche - Troubles de la motricité - Troubles de la sensibilité - Malaises - Troubles des fonctions supérieures et de la conscience - Fièvre - Signes cutanés - Antécédents de chute - Tremblements <p>Principaux syndromes neurologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pyramidal et extra-pyramidal - Méningé - Queue de cheval - Cérébelleux - Confusionnel - Syndromes infectieux neurologiques - Syndrome neurologique d'origine vasculaire - Syndromes épileptiques - Syndromes migraineux <p>Sémiologie des atteintes des nerfs crâniens et périphériques Sémiologie de l'hypertension intracrânienne Traitements chirurgicaux ayant une incidence sur la prise en charge ostéopathique</p>		
<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges. L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique</p>		<p>Modalités d'évaluation: Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 2.5. : Sémiologie des affections du système musculo-squelettique		
Années 2 et 3		Compétence 1
CM : 80 (année 2 : 46 ; année 3 : 34)	TD : 40 (année 2 : 24 ; année 3 : 16)	Total : 120 (année 2 : 70 ; année 3 : 50)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections du système musculo-squelettique - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte des affections du système musculo- squelettique 		
Éléments de contenu		
<p>Principaux Signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impotence fonctionnelle, - Diminution de la force musculaire - Rougeur, chaleur, - Douleur - Epanchement - Masse, tuméfaction - Antécédent de chute - Déformations osseuses et de la posture - Perte de taille > 4 cm <p>Principaux syndromes musculo-squelettique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndromes traumatiques - Syndromes inflammatoires - Syndrome infectieux - Syndromes dégénératifs - Syndromes métaboliques - Syndromes algodystrophiques - Syndromes tumoraux - Syndromes dysmorphiques et posturaux <p>Sémiologie de certaines maladies génétiques notamment maladies de Lobstein et de Marfan</p> <p>Traitements chirurgicaux ayant une incidence sur la prise en charge ostéopathique</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges.</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.</p>	<p>Modalités d'évaluation:</p> <p>Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>	

Unité d'enseignement 2.6 : Sémiologie des affections des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire		
Année 2		Compétence 1
CM : 38	TD : 12	Total : 50
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections du système cardio-vasculaire et respiratoire - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte des affections des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire 		
Éléments de contenu		
<p><u>Cardio-vasculaire</u></p> <p>Principaux Signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dyspnée - Céphalée - Asthénie de repos et d'effort - Douleur thoracique - Troubles du rythme - Troubles de la tension artérielle - Malaise, perte de connaissance - Cyanose - Facteurs de risques cardio-vasculaires - Immobilisation prolongée - Douleurs des membres inférieurs, œdèmes - Souffles vasculaires carotidien et abdominal - Hippocratisme digital - Troubles de la pression artérielle <p>Principaux syndromes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndrome coronarien - Syndrome thromboembolique - Syndromes hypotensif et hypertensif - Syndromes vasculaires - Syndromes d'insuffisance cardiaque <p>Traitements chirurgicaux ayant une incidence sur la prise en charge ostéopathique</p>		

Pneumologie

Principaux Signes d'alerte

- Asthénie, anorexie, amaigrissement
- Fièvre
- Toux
- Dyspnées
- Douleur thoracique
- Expectoration
- Hémoptysie

Principaux syndromes

- Syndromes inflammatoires
- Syndromes broncho-obstructifs
- Syndromes infectieux
- Syndromes tumoraux
- Syndrome thrombo-embolique

Sémiologie du pneumothorax

Traitements chirurgicaux ayant une incidence sur la prise en charge ostéopathique

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges.

L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.

Modalités d'évaluation:

Évaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques

Critères d'évaluation :

Exactitude des connaissances
Utilisation d'une terminologie adaptée
Pertinence du raisonnement

Unité d'enseignement 2.7 : Sémiologie des affections des systèmes digestif et endocrinien		
Année 3		Compétence 1
CM : 34	TD : 12	Total : 46
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections des systèmes digestif et endocrinien - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte des affections des systèmes digestif et endocrinien 		
Eléments de contenu		
Système digestif		
Principaux Signes d'alerte		
<ul style="list-style-type: none"> - Fièvre - Dysphagie - Nausées, vomissements - Hématémèse, melaena - Douleurs lombo abdomino-pelviennes et rétro sternale - Troubles du transit - Rectorragies - Contracture et défense abdominales - Ictère - Pâleur - Troubles cutanés, prurit - Palpation d'une masse abdominale ou sous-clavière 		
Signes d'urgence chirurgicale		
Principaux syndromes		
<ul style="list-style-type: none"> - Syndromes digestifs hauts - Syndromes pancréatiques, hépatobiliaires - Syndromes coliques et entériques 		
Traitements chirurgicaux ayant une incidence sur la prise en charge ostéopathique		
Système endocrinien		
Principaux Signes d'alerte		
<ul style="list-style-type: none"> - Asthénie - Perte ou prise de poids - Troubles de la régulation thermique - Pilosité - Troubles de la croissance - Troubles de la fonction sexuelle - Polyurie, polydipsie - Œdèmes - Troubles de l'humeur - Troubles cutanés 		
Principaux syndromes		
<ul style="list-style-type: none"> - Syndrome hypophysaire - Syndrome thyroïdien et parathyroïdien - Syndrome surrénalien - Troubles de la glycémie - Troubles lipidiques 		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation:
<p>L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges.</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.</p>		<p>Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 2.8 : Sémiologie des affections du système génito-urinaire		
Année 3		Compétence 1
CM : 30	TD : 12	Total : 42
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections du système génito-urinaire Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte des affections du système génito urinaire 		
Éléments de contenu		
<p>Appareil urinaire et des organes génitaux externes</p> <p>Principaux Signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Troubles de la miction - Hématurie, urines troubles - Douleur lombo-abdominale, fièvre - Douleurs scrotales - Cystalgies - Pâleur - Masse abdominopelvienne et scrotale - Troubles de la fonction sexuelle chez l'homme <p>Principaux syndromes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndromes lithiasiques - Syndromes infectieux - Syndromes d'Insuffisance rénale aigue et chronique - Syndromes tumoraux - Incontinences urinaires 		
<p>Gynécologie</p> <p>Grossesse, contraception</p> <p>Principaux Signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fièvre - Douleur lombo-abdomino-pelvienne - Troubles de la fonction sexuelle - Aménorrhée, dysménorrhée - Leucorrhée - Métrorragie - Durant la grossesse <ul style="list-style-type: none"> o Contractions utérines o Céphalées o Hypertension artérielle o Douleurs abdominales - Troubles de la miction <p>Principaux syndromes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndromes utéro-ovariens - Syndromes tumoraux - Syndromes infectieux - Sémiologie des pathologies de la grossesse - Dyspareunie, troubles de la libido - Stérilité, infertilité 		
<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges. L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.</p>		<p>Modalités d'évaluation: Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 2.9 : Sémiologie des affections des systèmes tégumentaire et sensoriels		
Année 4		Compétence 1
CM : 32	TD: 8	Total : 40
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections des systèmes tégumentaire et sensoriels - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte des affections des systèmes tégumentaire et sensoriels 		
Éléments de contenu		
<u>Tégumentaire</u>		
Principaux Signes d'alerte		
<ul style="list-style-type: none"> - Prurit - Eruption - Œdèmes - Morsure - Piqûre - Plaie - Ulcération - Brûlure - Cyanose - Pigmentation et dépigmentation de l'épiderme - Changement d'aspect des grains de beauté - Ulcérations - Plaies - Brulures 		
Principaux syndromes		
<ul style="list-style-type: none"> - Syndrome tumoraux - Syndromes liés à une maladie auto-immune - Syndromes infectieux et parasitaires 		
<u>Sensoriel</u>		
Principaux Signes d'alerte		
<ul style="list-style-type: none"> - Troubles sensoriels vision audition, goût, odorat, tact - Vertiges - Acouphènes - Rougeur et douleur de l'œil - Douleur de la cornée - Traumatisme récent de l'œil - Epistaxis - Secrétions nasales - Dysphonie - Conjonctivites - Anosmie - Troubles de l'occulomotricité 		

Sémiologie en ophtalmologie

Sémiologie des glaucomes
Sémiologie des maladies dégénératives ophtalmiques
Sémiologie des décollements de la rétine,
Sémiologie des affections oculomotrices

Sémiologie de la sphère ORL

Otitis interne et externe, mastoïdites
Maladies vertigineuses et de l'audition
Rhinites chroniques et aiguës
Sinusites
Angines
Syndromes tumoraux
Syndromes lithiasiques

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquies les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges.

L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.

Modalités d'évaluation:

Évaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques

Critères d'évaluation :

Exactitude des connaissances
Utilisation d'une terminologie adaptée
Pertinence du raisonnement

Unité d'enseignement 2.10 : Sémiologie des affections des systèmes hématologique et immunitaire		
Année 4		Compétence 1
CM : 16	TD : 4	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des systèmes hématologique et immunitaire - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte en hématologie et immunologie 		
Éléments de contenu		
<p>Hématologie</p> <p>Principaux Signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecchymoses - Asthénie - Dyspnée - Pétéchies - Hémorragie - Pâleur - Adénopathie <p>Anomalies biologiques en hématologie</p> <p>Principaux syndromes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndrome anémique - Syndrome hémophilique - Syndromes tumoraux <p>Immunologie</p> <p>Mécanismes auto-immuns</p> <p>Principaux Signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Urticaire, - Antécédent allergique - Rhinorrhée, éternuements en salve, œdème, diarrhée chronique, - Intolérances connues - Douleurs, syndrome inflammatoire - Fièvre - Etat infectieux chronique <p>Principaux syndromes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndromes de déficit immunitaire - Syndromes allergiques et d'intolérances 		
<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges.</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.</p>	<p>Modalités d'évaluation: Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>	

Unité d'enseignement 2.11 : Sémiologie des affections psychiatriques		
Année 4		Compétence 1
CM : 20	TD : 4	Total : 24
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections psychiatriques - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte en psychiatrie 		
Éléments de contenu		
Principaux Signes d'alerte		
<ul style="list-style-type: none"> Délire Confusion Autodépréciation Agressivité Modification de l'humeur Agitation Logorrhée Troubles du sommeil Troubles mnésiques Désorientation temporo-spatiale 		
Sémiologie des affections psychiatriques		
<ul style="list-style-type: none"> Les troubles de la personnalité et du comportement Les troubles du développement psychoaffectif et cognitif Les troubles de l'humeur Les troubles névrotiques Les psychoses Les troubles des conduites alimentaires Les conduites addictives Les démences 		
<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges.</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathe.</p>	<p>Modalités d'évaluation: Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>	

Unité d'enseignement 2.12 : Sémiologie des affections pédiatriques		
Année 4		Compétence 1
CM : 20	TD : 8	Total : 28
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances en sémiologie des affections pédiatriques - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte spécifiques à l'enfant 		
Éléments de contenu		
<p>Principaux signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fièvre - Convulsion - Hypothermie - Douleur - Apathie - Vomissements - Tension des fontanelles - Perte de poids ou rupture de la courbe staturo-pondérale - Boiteries - Diarrhée constipation - Troubles du sommeil - Retard ou régression psychomoteur - Dépression des yeux, des fontanelles, pli cutané - Traumatisme récent - Voix trop forte (suspicion d'hypoacousie) - Hématomes nombreux <p>Spécificités pédiatriques des syndromes décrits dans les autres systèmes et appareils</p> <p>Sémiologie des affections pédiatriques</p> <ul style="list-style-type: none"> o Bronchiolite, o Reflux gastro-œsophagien o Sténose du pylore o Rhume de hanche o Maladies de croissance <ul style="list-style-type: none"> o Dymorphismes cranio-faciaux o Scoliose et maladie de Scheuermann o Epiphysites o Troubles du comportement de l'adolescence, conduites addictives o Troubles du comportement alimentaires o Troubles de l'apprentissage o Atteinte du canal lacrymal o Retards psychomoteurs 		
<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges. L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.</p>		<p>Modalités d'évaluation: Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 2.13 : Sémiologie des affections gériatriques		
Année 5		Compétence 1
CM : 12	TD : 8	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur la sémiologie des affections liées au vieillissement - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte spécifiques à la personne âgée 		
Éléments de contenu		
<p>Physiologie du vieillissement</p> <p>Les principales affections liées au vieillissement</p> <p>Principaux signes d'alerte spécifiques à la personne âgée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perte de taille supérieure à 4 cm - Désorientation temporo-spatiale - Troubles de la mémoire - Troubles moteurs - Troubles de l'équilibre - Troubles de l'autonomie et de la relation à l'autre - Troubles de l'humeur - Perte de poids - Polymédication <p>Spécificités gériatriques des syndromes décrits dans les autres systèmes et appareils</p> <p>Spécificités gériatriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Polypathologie - Polymédication - Déshydratation dénutrition - Syndrome de glissement 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges.</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.</p>		<p>Modalités d'évaluation:</p> <p>Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 2.14 : Sémiologie des affections du sportif		
Année 5		Compétence 1
CM : 8	TD : 4	Total : 12
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances en sémiologie des affections du sportif - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Connaître les signes d'alerte spécifiques au sportif 		
Éléments de contenu		
<p>Principaux signes d'alerte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraînement intensif - Douleurs osseuses - Douleurs précordiales à l'effort - Signes en lien avec le sport pratiqué - <p>Hygiène sportive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hydratation - Étirements - Alimentation - Conseils <p>Sémiologie des fractures de fatigue et des tendinopathies</p> <p>Addiction, surmenage sportif, dopage</p>		
<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement de la sémiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base afin de comprendre, lors d'une consultation, l'état de santé global du patient, de maîtriser les signes d'alerte, les conduites à tenir et les drapeaux rouges. L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique.</p>		<p>Modalités d'évaluation: Évaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 2.15 : La douleur		
Année 4		Compétence 1
CM : 12	TD : 8	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les situations de douleur, leurs caractéristiques et les différentes dimensions de la douleur - Evaluer la douleur - Acquérir les connaissances permettant d'établir un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel 		
Éléments de contenu		
Caractéristiques et évaluation de la douleur		
<p>Neurophysiologie de la douleur (voies afférentes et contrôles inhibiteurs) Sémiologie de la douleur (douleurs par excès de nociception, douleurs neurogènes, douleurs psychogènes) Situations de douleurs : douleurs aiguës, douleurs chroniques, douleurs d'origines cancéreuses, modèle biomédical, modèle biopsychosocial, douleur totale Dimensions bio-psycho-socio-culturelle de la douleur Expression de la douleur aux différents âges de la vie et dans différentes situations, Evaluation des différentes composantes de la douleur : sensori-discriminative, cognitive, comportementale, affective, émotionnelle Identification des symptômes et signes d'alerte</p>		
Traitements de la douleur		
<p>Thérapies médicamenteuses et non médicamenteuses Dimension relationnelle et éducative Douleurs et situations de soins palliatifs Dimensions technique, relationnelle, éthique de la douleur induite par les soins</p>		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation:
<p>L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique. Les travaux dirigés doivent permettre notamment une réflexion sur les situations rencontrées.</p>		<p>Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p>
		Critères d'évaluation :
		<p>Exactitude des connaissances Utilisation d'une terminologie adaptée Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 2.16 : Diététique et nutrition		
Année 5		Compétence 4
CM : 12	TD : 8	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances en matière d'hygiène alimentaire - Acquérir des connaissances sur les besoins nutritionnels et les conséquences d'un déséquilibre nutritionnel 		
Éléments de contenu		
<p>Alimentation et diététique</p> <p>Les besoins nutritionnels qualitatifs et quantitatifs du corps et les conséquences d'un déséquilibre nutritionnel Les outils de surveillance et de recommandations nutritionnelles (ration alimentaire, apports nutritionnels conseillés,...) Les bilans nutritionnels (bilans énergétique, azoté...)</p> <p>Les nutriments assimilables par l'organisme et leurs sources dans l'alimentation générale</p> <p>Sels minéraux, protéines, glucides, vitamines, oligoéléments, ... Besoins énergétiques, besoins alimentaires, absorption et métabolisme des lipides, des glucides, des protéides,...</p> <p>Les comportements alimentaires</p> <p>Influence de la culture sur le choix des aliments, Conseils en matière d'hygiène alimentaire Liens entre pathologies, troubles fonctionnels et alimentation</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des situations cliniques et permet de faire le lien avec les UE portant sur le diagnostic ostéopathique. Les travaux dirigés doivent permettre notamment une réflexion sur les situations rencontrées.</p>	<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Pertinence du raisonnement</p>	

DOMAINE 3 - Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit

Unité d'enseignement 3.1. : Psychologie et psychosomatique		
Années 2, 3 et 4		Compétence 4
CM : 60 (année 2 : 16 ; année 3 : 10 ; année 4 : 34)	TD : 12 (année 2 : 4 ; année 3 : 2 ; année 4 : 6)	Total : 72 (année 2 : 20 ; année 3 : 12 ; année 4 : 40)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les principaux courants et concepts en psychologie - Acquérir des connaissances sur les étapes du développement psychologique, cognitif et psychomoteur de la personne - Appréhender les interactions entre les mécanismes psychologiques, la santé et la maladie 		
Éléments de contenu		
<p>Les grands courants et domaines de la psychologie : psychologie cognitive, psychologie analytique, psychologie sociale, psychologie de l'enfant et du développement, psychophysiologie, psychopathologie, ...</p> <p>Le développement de la personne et de la personnalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Psychologie et développement psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent Les passages et les crises Le processus de changement, le processus de deuil L'évolutivité et la chronicité de la maladie Psychologie du vieillissement <p>Psychologie et santé : approche psychosomatique, schéma et image corporels, qualité de vie, souffrance psychique, mécanismes d'adaptation et de défense, résilience, vulnérabilité, ...</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Apport de connaissances Analyses de textes de référence 		<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Repérage et compréhension des concepts</p>

Unité d'enseignement 3.2 : Sociologie générale et sociologie de la santé		
Année 3		Compétence 4
CM : 12	TD : 4	Total : 16
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les principaux domaines et concepts en sociologie - Acquérir des connaissances sur les interactions entre les caractéristiques sociales et les représentations de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes 		
Éléments de contenu		
Les grands domaines de la sociologie		
Les concepts de base en sociologie		
Sociologie de la santé		
<ul style="list-style-type: none"> Concepts de santé, maladie Histoire de la médecine à travers les âges Représentations sociales de la santé et de la maladie Les situations de handicap et de dépendance 		
Anthropologie et santé		
<ul style="list-style-type: none"> Anthropologie du corps sain, du corps malade, du corps handicapé Influences de la culture et de la religion sur les différentes représentations du corps, de la santé et de la maladie Impact sur la prévention, la promotion de la santé, le dépistage, 		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Apport de connaissances Analyses de textes de référence 		<ul style="list-style-type: none"> Evaluation écrite
		Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> Repérage et compréhension des concepts

Unité d'enseignement 3.3 Santé publique		
Année 3		Compétence 1
CM : 12	TD : 4	Total : 16
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les concepts en santé publique - Acquérir des connaissances sur l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins - Comprendre les principales données économiques et politiques appliquées à la santé - Identifier la place de l'ostéopathie 		
Éléments de contenu		
<p>Santé publique : Les concepts en santé publique et santé communautaire L'organisation de la politique de santé publique en France : structures, plans nationaux et régionaux de santé publique, actions prioritaires,...</p> <p>Le système de santé en France et son évolution : accès aux soins et professions de santé, organisation territoriale de la santé, organisation de l'offre de soins, filières et réseaux de soin, place des usagers et des associations Maladies aiguës / maladies chroniques L'organisation de la veille sanitaire Place de l'ostéopathie</p> <p>Epidémiologie et indicateurs associés</p> <p>Economie de la santé : Le budget de la santé, la consommation, les dépenses nationales, la maîtrise des coûts, ... Le financement du système de santé Les modalités de prise en charge et de financement de l'ostéopathie</p>		
<p>Recommandations pédagogiques : Apport de connaissances Analyses de textes de référence</p>		<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Pertinence de l'analyse des informations traitées</p>

Unité d'enseignement 3.4 : Législation		
Année 5		Compétence 1
CM : 12	TD : 4	Total : 16
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les connaissances juridiques nécessaires à l'exercice de la profession - Connaître les différentes dimensions de la responsabilité professionnelle 		
Éléments de contenu		
Les principes fondamentaux du droit public et privé en France		
Les responsabilités civile, pénale, professionnelle, la notion d'exercice illégal		
Les professions de santé en France et leurs champs d'intervention		
L'ostéopathie en France et son champ d'intervention		
Législation professionnelle		
<ul style="list-style-type: none"> Textes régissant la profession Droit du travail, conventions collectives Syndicats et associations Modes d'exercice de la profession 		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
Analyses de textes de référence Cette UE se situe en 5 ^{ème} année. Certaines notions nécessaires à la formation pratique clinique pourront être abordées auparavant dans le cursus.		Evaluation écrite et/ou orale Critères et modalités d'évaluation Exactitude des connaissances

Unité d'enseignement 3.5 : Ethique et déontologie		
Année 5		Compétence 1
CM : 8	TD : 12	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique dans le contexte professionnel 		
Éléments de contenu		
Concepts et définitions		
<ul style="list-style-type: none"> Ethique, morale, déontologie, responsabilité Dilemme, conflit, consensus Normes et valeurs Droits des personnes Consentement du patient Confidentialité et secret professionnel 		
Ethique et exercice de l'ostéopathie,		
<ul style="list-style-type: none"> La démarche éthique, les différentes approches face à un dilemme éthique Identification des dimensions éthiques dans une situation d'intervention Démarche d'analyse d'une situation éthique Principes généraux de déontologie 		
Secret professionnel et exercice de l'ostéopathie		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> Études de textes de référence Analyse de situations d'intervention auprès des personnes Cette UE se situe en 5^{ème} année. Certaines notions nécessaires à la formation pratique clinique pourront être abordées auparavant dans le cursus. 		<ul style="list-style-type: none"> Évaluation écrite et/ou orale
		Critères et modalités d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> Exactitude des connaissances Pertinence de l'analyse des situations

Unité d'enseignement 3.6. Gestion		
Année 5		Compétence 6
CM : 16	TD : 4	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances en matière de gestion de cabinets libéraux et autres structures - Repérer et identifier le cadre législatif nécessaire à l'environnement professionnel de l'ostéopathe - Identifier et utiliser les règles et les outils nécessaires à la gestion d'un cabinet d'ostéopathie 		
Éléments de contenu		
<p>Les différents modes d'exercice de l'activité professionnelle Exercice en libéral, salarié, sociétés d'exercice, statut du conjoint, du collaborateur, du remplaçant, démarches d'installation, lieux d'exercice</p> <p>Gestion des locaux et du matériel Locaux professionnels : réglementation, entretien, évaluation des risques, accessibilité, organisation de l'espace professionnel Matériel et équipements : choix du matériel, achats, maintenance, gestion des stocks, traçabilité, gestion des déchets</p> <p>Gestion comptable et financière Gestion comptable : facturation, tenue de la comptabilité, ... Gestion financière et fiscale : structure et fonctionnement d'un budget, bilan comptable, impôts et taxes, régimes fiscaux, ... Gestion administrative : déclarations, archivage, ...</p> <p>Gestion sociale Assurance responsabilité civile professionnelle, maladie, prévoyance, la retraite ... Gestion du personnel : réglementation, contrats de travail, recrutement, formation, ...</p> <p>Organisation des activités professionnelles Organisation des rendez-vous et du planning, organisation de la journée de travail, ...</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Il s'agit d'établir des liens entre la théorie et la pratique : études de cas extraits de la pratique professionnelle, analyse de situations rencontrées en stage, ...</p>	<p>Modalités d'évaluation Etudes de cas</p> <p>Critères d'évaluation Exactitude des connaissances Pertinence de l'analyse des situations</p>	

DOMAINE 4 – Ostéopathie : fondements et concepts

Unité d'enseignement 4.1 : Les modèles conceptuels de l'ostéopathie, principes et fondements de l'ostéopathie		
Année 1		Compétence 2
CM : 36	TD : 4	Total : 40
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender l'histoire et les bases conceptuelles sur lesquelles s'appuie l'ostéopathie 		
Éléments de contenu		
<p>Histoire de l'ostéopathie Les origines de l'ostéopathie Le fondateur Les grands noms Les influences sociétales, les courants médicaux, la conception de la santé et les connaissances du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle. L'évolution socio- professionnelle en France et dans le monde L'évolution du concept et des modèles en ostéopathie</p> <p>Place de l'ostéopathie La place des processus empiriques en médecine La place de l'ostéopathie au sein des médecines non conventionnelles</p> <p>Définition, principes et concept de l'ostéopathie Le concept et ses auteurs Les modèles de relation structure-fonction selon l'OMS La prise en compte de l'unité du corps et de l'interactivité des structures du corps entre elles La relation entre la structure et la fonction Le mouvement, élément fondamental en ostéopathie Les flux gazeux et liquidiens en lien avec l'état de santé Auto-régulation et régénération Sémantique en ostéopathie Définition et représentation conceptuelle de la dysfonction ostéopathique et Approche systémique appliquée à l'ostéopathie L'individualisation des diagnostics et des traitements ostéopathiques</p> <p>Les axes de recherche en ostéopathie Recherche fondamentale Recherche clinique</p>		
<p>Recommandations pédagogiques : Les principes et fondements de l'ostéopathie seront abordés avec une lecture critique au regard de l'apport des sciences et doivent être actualisés.</p>		<p>Modalités d'évaluation : Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation : Pertinence de la restitution des concepts et modèles Utilisation d'une terminologie adaptée</p>

Unité d'enseignement 4.2 : Les fondements des diagnostics et traitements ostéopathiques		
Année 2		Compétence 2
CM : 36	TD : 4	Total : 40
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les principes fondamentaux du diagnostic et du traitement ostéopathiques - Acquérir la méthodologie nécessaire à l'élaboration du diagnostic et du traitement ostéopathiques 		
Éléments de contenu		
Fondements du diagnostic fonctionnel ostéopathique :		
<p>Méthode d'évaluation de la situation de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode d'entretien : anamnèse et histoire de la personne - Méthode d'observation et d'inspection statique et dynamique - Méthodologie et caractéristiques des différents tests : les tests palpatoires de forme, de texture, de viscoélasticité, les tests de mobilité active/ passive, tests de réponses tissulaires à une contrainte donnée, tests de rebond, tests de résistance, tests de motilité tissulaire, tests de douleurs provoquées, ... <p>Méthodologie de l'interprétation des résultats des tests</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche globale de la personne, de son état général - Localisation et caractérisation des dysfonctions - Analyse des résultats dans une approche systémique en fonction de la situation de la personne <p>Elaboration du diagnostic ostéopathique intégrant l'appréciation de l'état du patient et l'analyse des résultats des tests</p>		
Fondements du traitement ostéopathique :		
<p>Méthode de définition d'une stratégie thérapeutique au regard du diagnostic ostéopathique</p> <p>Modes d'action et conséquences des traitements ostéopathiques : données acquises, différentes hypothèses (notamment biomécanique et neurobiologique)</p> <p>Choix et adaptation des gestes techniques ostéopathiques pertinents au regard des principes thérapeutiques ostéopathiques et du patient</p> <p>Méthodologie de l'évaluation des résultats du traitement</p>		
Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation :	
L'enseignement doit permettre de comprendre le lien entre les principes fondamentaux et leur mise en œuvre pratique. Les principes et fondements de l'ostéopathie seront abordés avec une lecture critique au regard de l'apport des sciences et doivent être actualisés.	<p>Evaluation écrite</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Pertinence de la restitution des principes fondamentaux</p> <p>Utilisation d'une terminologie adaptée</p> <p>Pertinence du raisonnement</p>	

Unité d'enseignement 4.3 Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathiques		
Années 2, 3 et 4		Compétence 1
CM : 40 (année 2 :10 ; année 3 : 20 ; année 4 : 10)	TD : 40 (année 2 :10 ; année 3 :20 ; année 4 : 10)	Total : 80 (année 2 : 20 ; année 3 : 40 ; année 4 : 20)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les méthodes pour élaborer un diagnostic d'opportunité et un diagnostic fonctionnel - Identifier les symptômes et signes d'alerte et les situations de contre-indications - Connaître les conduites à tenir face aux différents tableaux sémiologiques - Acquérir les méthodes pour élaborer un projet d'intervention ostéopathique 		
<p>Démarche d'élaboration d'un diagnostic d'opportunité et d'un diagnostic fonctionnel</p> <p>Méthodologie du recueil et de la sélection des données de santé et environnementales au regard de la situation de la personne</p> <p>Méthodologie d'analyse des informations recueillies relatives à l'état de santé et au diagnostic d'opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Motif de consultation - Antécédents médicaux et chirurgicaux - Antécédents personnels et familiaux - Histoire de la personne - Etat des différents systèmes <p>Elaboration d'un diagnostic d'opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des symptômes et signes d'alerte justifiant un avis médical préalable à une prise en charge de la personne (drapeaux rouges) - Identification des contre-indications à la prise en charge ostéopathique - Conduites à tenir face à un tableau clinique - Décision de prise en charge ou de réorientation <p>Notions de risque, facteurs de risque et perte de chance</p> <p>Elaboration d'un diagnostic fonctionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des données recueillies - Identification et évaluation des dysfonctions ostéopathiques <p>Elaboration d'un système d'évaluation de l'évolution clinique</p> <p>Les outils d'évaluation, les critères de jugement ...</p> <p>Démarche d'élaboration d'un projet d'intervention ostéopathique</p> <p>Elaboration d'une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental et au diagnostic ostéopathique</p> <p>Définition des objectifs, des actions et des critères d'évaluation du projet d'intervention</p> <p>Choix des structures anatomiques à traiter et des techniques appropriées</p> <p>Organisation d'une prise en charge avec un suivi thérapeutique- Définition d'un programme d'intervention</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement s'appuie sur l'étude de situations cliniques. Des liens sont établis avec les connaissances des domaines 1 et 2.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Evaluation écrite / étude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Enonciation et compréhension des principes fondamentaux</p> <p>Pertinence du raisonnement clinique</p>	

DOMAINE 5 – Pratique ostéopathique

Unité d'enseignement 5.1 : Anatomie palpatoire		
Années 1 et 2		Compétence 3
CM : 30 (année 1 : 26 ; année 2 : 4)	TD : 120 (année 1 : 94 ; année 2 : 26)	Total : 150 (année 1 : 120 ; année 2 : 30)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir la méthode de visualisation et de repérage des structures et régions anatomiques - Visualiser et repérer les structures et régions anatomiques à l'aide de la palpation 		
Éléments de contenu		
<p>La palpation Principes généraux, terminologie, physiologie du toucher Acquisition de la gestuelle permettant la palpation volumique Méthode d'énonciation du résultat observé et perçu</p> <p>Techniques de palpation Méthodologie de la palpation Choix des gestes adaptés à la personne Informations apportées par la palpation</p> <p>Pratique de la palpation générale et repérage des structures et régions anatomiques Education du toucher Repérage des limites, formes reliefs et texture des différentes zones abordées en anatomie descriptive et topographique</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement doit permettre aux étudiants de faire le lien entre les connaissances théoriques anatomiques et la pratique de la palpation dans un contexte ostéopathique</p>		<p>Modalités d'évaluation : Epreuve pratique d'anatomie palpatoire</p> <p>Critères d'évaluation : Précision et qualité du repérage anatomique Pertinence de l'énonciation des résultats de la palpation</p>

Unité d'enseignement 5.2. : Palpation ostéopathique		
Années 1 et 2		Compétence 3
CM : 8 (année 1 :8 ; année 2 : 0)	TD : 48 (année 1 : 12 ; année 2 : 36)	Total : 56 (année 1 : 20 ; année 2 : 36)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir la précision palpatoire nécessaire au geste ostéopathique - Analyser et décrire les différentes sensations palpatoires des différents tissus contribuant au diagnostic et au traitement ostéopathique 		
Éléments de contenu		
<p>La palpation ostéopathique</p> <ul style="list-style-type: none"> Principes généraux, terminologie Développement de la gestuelle permettant la palpation ostéopathique Les différents types de palpation Développement des sensations palpatoires Description des résultats perçus <p>Pratique de la palpation spécifique ostéopathique</p> <ul style="list-style-type: none"> Méthodes de mise en tension tissulaire Recherche et appréciation des résistances et glissements tissulaires Appréciation de la viscoélasticité et des textures tissulaires Appréciation de la mobilité et de la motilité Analyse comparative et discriminante Contribution au diagnostic et au traitement ostéopathique 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement doit permettre aux étudiants de faire le lien entre les principes fondamentaux et la pratique de la palpation dans un contexte ostéopathique. Il doit être réalisé en groupe restreint sous la supervision d'un enseignant / formateur. L'enseignement s'appuie sur les références professionnelles et scientifiques, notamment internationales, en lien avec le champ de compétences de l'ostéopathe.</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Epreuve pratique de palpation ostéopathique</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Précision et qualité de la gestuelle Pertinence de l'énonciation des résultats de la palpation ostéopathique.</p>	

Unité d'enseignement 5.3 : Méthodes et moyens du diagnostic d'opportunité		
Année 2 et 3		Compétence 1
CM : 40 (année 2 : 12 ; année 3 : 28)	TD : 38 (année 2 : 8 ; année 3 : 30)	Total : 78 (année 2 : 20 ; année 3 : 58)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un interrogatoire pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic d'opportunité - Mettre en œuvre les examens physiques nécessaires au diagnostic d'opportunité - Elaborer le diagnostic d'opportunité 		
Éléments de contenu		
<p>Mise en œuvre des différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic d'opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la demande de la personne Conduite d'entretiens Pratique des examens physiques en lien avec la situation clinique Saisie et analyse des informations recueillies Identification des situations nécessitant une réorientation de la personne en raison de contre-indications Communication dans le cadre de la réorientation de la personne 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement est en lien avec des situations cliniques diversifiées.</p> <p>L'enseignement s'appuie sur les références professionnelles et scientifiques, notamment internationales, en lien avec le champ de compétences de l'ostéopathe.</p>		<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Etude de cas ou mises en situation de diagnostic d'opportunité : argumentation du diagnostic</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Pertinence du raisonnement clinique</p>

Unité d'enseignement 5.4 : Mise en œuvre des techniques de diagnostic et des tests dans différentes situations		
Année 3 et 4		Compétence 1
CM : 0	TD : 70 (année 3 : 20 ; année 4 : 50)	Total : 70
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un interrogatoire pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic d'opportunité et d'un diagnostic fonctionnel - Mettre en œuvre les tests nécessaires au diagnostic ostéopathique - Elaborer le diagnostic d'opportunité et le diagnostic fonctionnel dans différentes situations cliniques 		
Éléments de contenu		
Mise en œuvre des techniques de diagnostic et des tests dans différentes situations		
<p>En fonction du type d'altération de l'état de santé et des motifs de consultation</p> <p>En fonction du contexte de la consultation</p> <p>En fonction des caractéristiques du patient : morphologie, âge, sexe, situation socio-professionnelle</p>		
Recommandations pédagogiques : L'enseignement s'appuie sur des mises en situation diversifiées.	Modalités d'évaluation Mises en situation de diagnostic ostéopathique : <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre des techniques et tests - argumentation des techniques utilisées et du diagnostic Critères d'évaluation Conformité de la mise en œuvre des techniques de recueil d'informations et des tests nécessaires Organisation du traitement des données Pertinence du raisonnement clinique	

Unité d'enseignement 5.5 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire inférieure (membres inférieurs)		
Années 1 et 3		Compétence 3
CM : 10 (année 1 : 10 ; année 3 : 0)	TD : 70 (année 1 : 50 ; année 3 : 20)	Total : 80 (année 1 : 60 ; année 3 : 20)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un interrogatoire pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel - Mettre en œuvre les tests nécessaires au diagnostic ostéopathique - Elaborer le diagnostic fonctionnel dans différentes situations cliniques - Choisir et adapter de façon pertinente les différentes techniques en fonction du traitement visé - Acquérir la gestuelle des techniques ostéopathiques en situation - Connaître les limites et les indications des différentes techniques - Connaître les contre-indications aux différentes techniques 		
Éléments de contenu		
<p>Mise en œuvre des techniques de tests et des différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel adapté en référence au champ de compétences de l'ostéopathe pour la région appendiculaire inférieure :</p> <ul style="list-style-type: none"> Observation statique et dynamique Tests de forme des structures du corps et de leur positionnement dans l'espace Tests de mobilité active Tests de mobilité passive Tests de réponses tissulaires à une contrainte donnée (tests visant à évaluer la qualité de texture et de viscoélasticité des structures du corps, tests de résistance, tests de rebond, ...) Tests de la dynamique fasciale et tissulaire Tests de motilité tissulaire Gestuelle associée <p>Choix des techniques ostéopathiques au regard du projet de traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> Choix et adaptation des techniques ostéopathiques pertinentes au regard des principes thérapeutiques ostéopathiques et de la personne Critères d'indications et de contre-indications en fonction de la personne <p>Mise en œuvre des différentes techniques pour la région appendiculaire inférieure (membres inférieurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> Acquisition des positions corporelles du praticien, du patient et des enchaînements dynamiques interactifs Acquisition d'un savoir-faire gestuel en fonction des principes thérapeutiques ostéopathiques réalisés dans le respect des tissus et l'absence de douleur. Acquisition des savoir-faire gestuels en fonction des différentes parties du corps et des particularités individuelles Utilisation des savoir-faire gestuels acquis pour réaliser le déroulement complet d'une technique ostéopathique Analyse des réactions tissulaires du patient simultanément à l'élaboration de la technique individualisée Observation des effets et évaluation des résultats sur l'état de santé Réajustement en fonction de l'évaluation <p>Les différentes techniques seront étudiées et mises en œuvre selon la région et l'appareil étudiés et selon les dysfonctions.</p> <p>Pour chacune des techniques, seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation aux caractéristiques individuelles de la personne - Les principes et les modalités de mise en œuvre - Les indications et les contre-indications - Les critères d'arrêt de la mise en œuvre des techniques - Les références professionnelles et scientifiques <p>Les règles d'hygiène au cours des interventions</p>		

<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement s'appuie sur des mises en situation diversifiées. L'enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir une capacité gestuelle adaptée à la personne à travers une progression :</p> <ul style="list-style-type: none">- Approche préparatoire aux différents tests et techniques- Apprentissage des différents tests et techniques- Choix des tests et techniques- Mise en œuvre- Evaluation des résultats et adaptation <p>L'enseignement s'appuie sur les références professionnelles et scientifiques, notamment internationales, en lien avec le champ de compétences de l'ostéopathe.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve pratique de mise en œuvre des tests et techniques et argumentation des tests et techniques utilisés en lien avec le diagnostic ostéopathique</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">Conformité de la mise en œuvre des techniques de recueil d'informations et des tests nécessairesOrganisation du traitement des donnéesPertinence du raisonnement cliniquePertinence du choix des techniques ostéopathiquesConformité de la mise en œuvre des gestes au regard des références professionnellesPertinence de l'observation des effets et des propositions de réajustementRespect des règles d'hygiène
--	--

Unité d'enseignement 5.6 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région lombo-pelvi-abdominale		
Années 1, 2 et 3 Compétence 3		
CM : 30 (année 1 : 12 ; année 2 : 12 ; année 3 : 8)	TD : 200 (année 1 : 78 ; année 2 : 88 ; année 3 : 32)	Total : 230 (année 1 : 90 ; année 2 : 100 ; année 3 : 40)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un interrogatoire pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel - Mettre en œuvre les tests nécessaires au diagnostic ostéopathique - Elaborer le diagnostic fonctionnel dans différentes situations cliniques - Choisir et adapter de façon pertinente les différentes techniques en fonction du traitement visé - Acquérir la gestuelle des techniques ostéopathiques en situation - Connaître les limites et les indications des différentes techniques - Connaître les contre-indications aux différentes techniques 		
Éléments de contenu		
<p>Mise en œuvre des techniques de tests et des différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel adapté en référence au champ de compétences de l'ostéopathe pour la région lombo-pelvi-abdominale</p> <p>Observation statique et dynamique Tests de forme des structures du corps et de leur positionnement dans l'espace Tests de mobilité active Tests de mobilité passive Tests de réponses tissulaires à une contrainte donnée (tests visant à évaluer la qualité de texture et de viscoélasticité des structures du corps, tests de résistance, tests de rebond, ...) Tests de la dynamique fasciale et tissulaire Tests de motilité tissulaire Gestuelle associée</p> <p>Choix des techniques ostéopathiques au regard du projet de traitement Choix et adaptation des techniques ostéopathiques pertinentes au regard des principes thérapeutiques ostéopathiques et de la personne Critères d'indications et de contre-indications en fonction de la personne</p> <p>Mise en œuvre des différentes techniques pour la région appendiculaire inférieure (membres inférieurs) Acquisition des positions corporelles du praticien, du patient et des enchaînements dynamiques interactifs Acquisition d'un savoir-faire gestuel en fonction des principes thérapeutiques ostéopathiques réalisés dans le respect des tissus et l'absence de douleur. Acquisition des savoir-faire gestuels en fonction des différentes parties du corps et des particularités individuelles Utilisation des savoir-faire gestuels acquis pour réaliser le déroulement complet d'une technique ostéopathique Analyse des réactions tissulaires du patient simultanément à l'élaboration de la technique individualisée Observation des effets et évaluation des résultats sur l'état de santé Réajustement en fonction de l'évaluation</p> <p>Les différentes techniques seront étudiées et mises en œuvre selon la région et l'appareil étudiés et selon les dysfonctions.</p> <p>Pour chacune des techniques, seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation aux caractéristiques individuelles de la personne - Les principes et les modalités de mise en œuvre - Les indications et les contre-indications - Les critères d'arrêt de la mise en œuvre des techniques - Les références professionnelles et scientifiques <p>Les règles d'hygiène au cours des interventions</p>		

<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement s'appuie sur des mises en situation diversifiées. L'enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir une capacité gestuelle adaptée à la personne à travers une progression :</p> <ul style="list-style-type: none">- Approche préparatoire aux différents tests et techniques- Apprentissage des différents tests et techniques- Choix des tests et techniques- Mise en œuvre- Evaluation des résultats et adaptation <p>L'enseignement s'appuie sur les références professionnelles et scientifiques, notamment internationales, en lien avec le champ de compétences de l'ostéopathe.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve pratique de mise en œuvre des tests et techniques et argumentation des tests et techniques utilisés en lien avec le diagnostic ostéopathique</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">Conformité de la mise en œuvre des techniques de recueil d'informations et des tests nécessairesOrganisation du traitement des donnéesPertinence du raisonnement cliniquePertinence du choix des techniques ostéopathiquesConformité de la mise en œuvre des gestes au regard des références professionnellesPertinence de l'observation des effets et des propositions de réajustementRespect des règles d'hygiène
--	--

Unité d'enseignement 5.7 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région thoraco-scapulaire		
Années 2 et 3		Compétence 3
CM : 20 (année 2 : 10 ; année 3 : 10)	TD : 160 (année 2 : 90 ; année 3 : 70)	Total : 180 (année 2 : 100 ; année 3 : 80)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un interrogatoire pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel - Mettre en œuvre les tests nécessaires au diagnostic ostéopathique - Elaborer le diagnostic fonctionnel dans différentes situations cliniques - Choisir et adapter de façon pertinente les différentes techniques en fonction du traitement visé - Acquérir la gestuelle des techniques ostéopathiques en situation - Connaître les limites et les indications des différentes techniques - Connaître les contre-indications aux différentes techniques 		
Éléments de contenu		
<p>Mise en œuvre des techniques de tests et des différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel adapté en référence au champ de compétences de l'ostéopathe pour la région thoraco-scapulaire</p> <p>Observation statique et dynamique Tests de forme des structures du corps et de leur positionnement dans l'espace Tests de mobilité active Tests de mobilité passive Tests de réponses tissulaires à une contrainte donnée (tests visant à évaluer la qualité de texture et de viscoélasticité des structures du corps, tests de résistance, tests de rebond, ...) Tests de la dynamique fasciale et tissulaire Tests de motilité tissulaire Gestuelle associée</p> <p>Choix des techniques ostéopathiques au regard du projet de traitement</p> <p>Choix et adaptation des techniques ostéopathiques pertinentes au regard des principes thérapeutiques ostéopathiques et de la personne Critères d'indications et de contre-indications en fonction de la personne</p> <p>Mise en œuvre des différentes techniques pour la région appendiculaire inférieure (membres inférieurs)</p> <p>Acquisition des positions corporelles du praticien, du patient et des enchaînements dynamiques interactifs Acquisition d'un savoir-faire gestuel en fonction des principes thérapeutiques ostéopathiques réalisés dans le respect des tissus et l'absence de douleur. Acquisition des savoir-faire gestuels en fonction des différentes parties du corps et des particularités individuelles Utilisation des savoir-faire gestuels acquis pour réaliser le déroulement complet d'une technique ostéopathique Analyse des réactions tissulaires du patient simultanément à l'élaboration de la technique individualisée Observation des effets et évaluation des résultats sur l'état de santé Réajustement en fonction de l'évaluation</p> <p>Les différentes techniques seront étudiées et mises en œuvre selon la région et l'appareil étudiés et selon les dysfonctions.</p> <p>Pour chacune des techniques, seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation aux caractéristiques individuelles de la personne - Les principes et les modalités de mise en œuvre - Les indications et les contre-indications - Les critères d'arrêt de la mise en œuvre des techniques - Les références professionnelles et scientifiques <p>Les règles d'hygiène au cours des interventions</p>		

<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement s'appuie sur des mises en situation diversifiées. L'enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir une capacité gestuelle adaptée à la personne à travers une progression :</p> <ul style="list-style-type: none">- Approche préparatoire aux différents tests et techniques- Apprentissage des différents tests et techniques- Choix des tests et techniques- Mise en œuvre- Evaluation des résultats et adaptation <p>L'enseignement s'appuie sur les références professionnelles et scientifiques, notamment internationales, en lien avec le champ de compétences de l'ostéopathe.</p>	<p>Modalités d'évaluation Epreuve pratique de mise en œuvre des tests et techniques et argumentation des tests et techniques utilisés en lien avec le diagnostic ostéopathique</p> <p>Critères d'évaluation Conformité de la mise en œuvre des techniques de recueil d'informations et des tests nécessaires Organisation du traitement des données Pertinence du raisonnement clinique Pertinence du choix des techniques ostéopathiques Conformité de la mise en œuvre des gestes au regard des références professionnelles Pertinence de l'observation des effets et des propositions de réajustement Respect des règles d'hygiène</p>
--	---

Unité d'enseignement 5.8 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région appendiculaire supérieure		
Années 1 et 2		Compétence 3
CM : 10 (année 1 : 10 ; année 2 : 0)	TD : 70 (année 1 : 20 ; année 2 : 50)	Total : 80 (année 1 : 30 ; année 2 : 50)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un interrogatoire pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel - Mettre en œuvre les tests nécessaires au diagnostic ostéopathique - Elaborer le diagnostic fonctionnel dans différentes situations cliniques - Choisir et adapter de façon pertinente les différentes techniques en fonction du traitement visé - Acquérir la gestuelle des techniques ostéopathiques en situation - Connaître les limites et les indications des différentes techniques - Connaître les contre-indications aux différentes techniques 		
Éléments de contenu		
<p>Mise en œuvre des techniques de tests et des différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel adapté en référence au champ de compétences de l'ostéopathe pour la région appendiculaire supérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> Observation statique et dynamique Tests de forme des structures du corps et de leur positionnement dans l'espace Tests de mobilité active Tests de mobilité passive Tests de réponses tissulaires à une contrainte donnée (tests visant à évaluer la qualité de texture et de viscoélasticité des structures du corps, tests de résistance, tests de rebond, ...) Tests de la dynamique fasciale et tissulaire Tests de motilité tissulaire Gestuelle associée <p>Choix des techniques ostéopathiques au regard du projet de traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> Choix et adaptation des techniques ostéopathiques pertinentes au regard des principes thérapeutiques ostéopathiques et de la personne Critères d'indications et de contre-indications en fonction de la personne <p>Mise en œuvre des différentes techniques pour la région appendiculaire inférieure (membres inférieurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> Acquisition des positions corporelles du praticien, du patient et des enchainements dynamiques interactifs Acquisition d'un savoir-faire gestuel en fonction des principes thérapeutiques ostéopathiques réalisés dans le respect des tissus et l'absence de douleur. Acquisition des savoir-faire gestuels en fonction des différentes parties du corps et des particularités individuelles Utilisation des savoir-faire gestuels acquis pour réaliser le déroulement complet d'une technique ostéopathique Analyse des réactions tissulaires du patient simultanément à l'élaboration de la technique individualisée Observation des effets et évaluation des résultats sur l'état de santé Réajustement en fonction de l'évaluation <p>Les différentes techniques seront étudiées et mises en œuvre selon la région et l'appareil étudiés et selon les dysfonctions.</p> <p>Pour chacune des techniques, seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation aux caractéristiques individuelles de la personne - Les principes et les modalités de mise en œuvre - Les indications et les contre-indications - Les critères d'arrêt de la mise en œuvre des techniques - Les références professionnelles et scientifiques <p>Les règles d'hygiène au cours des interventions</p>		

<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement s'appuie sur des mises en situation diversifiées. L'enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir une capacité gestuelle adaptée à la personne à travers une progression :</p> <ul style="list-style-type: none">- Approche préparatoire aux différents tests et techniques- Apprentissage des différents tests et techniques- Choix des tests et techniques- Mise en œuvre- Evaluation des résultats et adaptation <p>L'enseignement s'appuie sur les références professionnelles et scientifiques, notamment internationales, en lien avec le champ de compétences de l'ostéopathe.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve pratique de mise en œuvre des tests et techniques et argumentation des tests et techniques utilisés en lien avec le diagnostic ostéopathique</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">Conformité de la mise en œuvre des techniques de recueil d'informations et des tests nécessairesOrganisation du traitement des donnéesPertinence du raisonnement cliniquePertinence du choix des techniques ostéopathiquesConformité de la mise en œuvre des gestes au regard des références professionnellesPertinence de l'observation des effets et des propositions de réajustementRespect des règles d'hygiène
--	--

Unité d'enseignement 5.9 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région cervico-céphalique		
Années 1, 2 et 3		Compétence 3
CM : 20 (année 1 : 6 ; année 2 : 8 ; année 3 : 6)	TD : 160 (année 1 : 54; année 2 : 72 ; année 3 : 34)	Total : 180 (année 1 : 60 ; année 2 : 80 ; année 3 : 40)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un interrogatoire pour recueillir les informations nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel - Mettre en œuvre les tests nécessaires au diagnostic ostéopathique - Elaborer le diagnostic fonctionnel dans différentes situations cliniques - Choisir et adapter de façon pertinente les différentes techniques en fonction du traitement visé - Acquérir la gestuelle des techniques ostéopathiques en situation - Connaître les limites et les indications des différentes techniques - Connaître les contre-indications aux différentes techniques 		
Éléments de contenu		
<p>Mise en œuvre des techniques de tests et des différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic fonctionnel adapté en référence au champ de compétences de l'ostéopathe pour la région cervico-céphalique</p> <p>Observation statique et dynamique Tests de forme des structures du corps et de leur positionnement dans l'espace Tests de mobilité active Tests de mobilité passive Tests de réponses tissulaires à une contrainte donnée (tests visant à évaluer la qualité de texture et de viscoélasticité des structures du corps, tests de résistance, tests de rebond, ...) Tests de la dynamique fasciale et tissulaire Tests de motilité tissulaire Gestuelle associée</p> <p>Choix des techniques ostéopathiques au regard du projet de traitement</p> <p>Choix et adaptation des techniques ostéopathiques pertinentes au regard des principes thérapeutiques ostéopathiques et de la personne Critères d'indications et de contre-indications en fonction de la personne</p> <p>Mise en œuvre des différentes techniques pour la région appendiculaire inférieure (membres inférieurs)</p> <p>Acquisition des positions corporelles du praticien, du patient et des enchaînements dynamiques interactifs Acquisition d'un savoir-faire gestuel en fonction des principes thérapeutiques ostéopathiques réalisés dans le respect des tissus et l'absence de douleur. Acquisition des savoir-faire gestuels en fonction des différentes parties du corps et des particularités individuelles Utilisation des savoir-faire gestuels acquis pour réaliser le déroulement complet d'une technique ostéopathique Analyse des réactions tissulaires du patient simultanément à l'élaboration de la technique individualisée Observation des effets et évaluation des résultats sur l'état de santé Réajustement en fonction de l'évaluation</p> <p>Les différentes techniques seront étudiées et mises en œuvre selon la région et l'appareil étudiés et selon les dysfonctions.</p> <p>Pour chacune des techniques, seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation aux caractéristiques individuelles de la personne - Les principes et les modalités de mise en œuvre - Les indications et les contre-indications - Les critères d'arrêt de la mise en œuvre des techniques - Les références professionnelles et scientifiques <p>Les règles d'hygiène au cours des interventions</p>		

<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement s'appuie sur des mises en situation diversifiées. L'enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir une capacité gestuelle adaptée à la personne à travers une progression :</p> <ul style="list-style-type: none">- Approche préparatoire aux différents tests et techniques- Apprentissage des différents tests et techniques- Choix des tests et techniques- Mise en œuvre- Evaluation des résultats et adaptation <p>L'enseignement s'appuie sur les références professionnelles et scientifiques, notamment internationales, en lien avec le champ de compétences de l'ostéopathe.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Epreuve pratique de mise en œuvre des tests et techniques et argumentation des tests et techniques utilisés en lien avec le diagnostic ostéopathique</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">Conformité de la mise en œuvre des techniques de recueil d'informations et des tests nécessairesOrganisation du traitement des donnéesPertinence du raisonnement cliniquePertinence du choix des techniques ostéopathiquesConformité de la mise en œuvre des gestes au regard des références professionnellesPertinence de l'observation des effets et des propositions de réajustementRespect des règles d'hygiène
--	--

Unité d'enseignement 5.10 : Relation et communication dans un contexte d'intervention ostéopathique		
Année 3		Compétence 4
CM : 4	TD : 16	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les éléments permettant de communiquer et de conduire une relation adaptée dans un contexte d'intervention ostéopathique 		
Éléments de contenu		
<p>Les concepts de la communication Les concepts : relation, communication, négociation, médiation La communication par le langage, culture et langue La communication non verbale</p> <p>La communication dans un contexte d'intervention auprès des personnes La juste distance dans la relation et le toucher auprès du patient La relation adaptée à des contextes spécifiques : douleur, conflit, stress, violence, troubles de la relation, L'analyse de la situation relationnelle et le repérage des besoins spécifiques L'adaptation des modalités de communication aux différents publics et aux différents âges de la vie</p> <p>Information et conseil adaptés à la personne Adaptation de la démarche d'information et de conseil Apport des informations pertinentes Vérification de la bonne compréhension des explications apportées</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement s'appuie sur les situations rencontrées par les étudiants en formation pratique clinique.</p>	<p>Modalités d'évaluation : Analyse d'une situation de communication dans un contexte d'intervention</p> <p>Critères d'évaluation : Pertinence de l'analyse et du questionnement</p>	

Unité d'enseignement 5.11 : Diagnostic d'opportunité : conduites à tenir en consultation		
Années 3 et 4		Compétence 3
CM : 70 (année 3 : 34 ; année 4 : 36)	TD : 60 (année 3 : 36 ; année 4 : 24)	Total : 130 (année 3 : 70 ; année 4 : 60)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les conduites à tenir devant différents tableaux cliniques - Identifier et gérer les situations nécessitant une réorientation 		
Éléments de contenu		
<p>Les mesures à mettre en œuvre pour garantir la sécurité de la personne Mesures préventives Décisions d'orientation ou de prise en charge dans le champ de compétences</p> <p>Détection des risques avant, pendant et après la consultation Identification des situations à risques Identification des symptômes et signes d'alerte Identification des drapeaux rouges*</p> <p>Conduites à tenir face aux différentes situations à risques et aux différents signes d'alerte : Anamnèse selon des arbres décisionnels visant à la sécurité du patient Examens physiques complémentaires Identification des situations pouvant menacer l'intégrité physique ou psychique de la personne Gestion de la situation à risques</p> <p>** Les drapeaux rouges, dans le cadre du diagnostic d'opportunité, représentent des situations cliniques justifiant d'un avis médical préalable à la prise en charge du patient. Ils ne constituent pas le diagnostic d'une pathologie.</p> <p><i>Les drapeaux rouges impliquent que l'étudiant ou le professionnel au cours de la consultation et à partir de l'anamnèse, de l'observation, de l'examen clinique, des éventuels examens paracliniques présentés, maîtrise une méthodologie efficace afin d'éliminer un risque potentiel portant sur l'intégrité physique et psychique du patient. La décision d'inclusion ou de non inclusion fait partie du champ de compétence de l'ostéopathe et définit à cet instant précis son champ d'intervention.</i></p> <p><i>Les drapeaux rouges sont identifiés à l'issue d'une stratégie d'investigation et de mise en œuvre d'un arbre décisionnel qui permet, à partir d'une combinaison de signes d'alerte, de faire apparaître le cas échéant un ou des drapeaux rouges.</i></p> <p><i>Un signe d'alerte isolé ne constitue pas nécessairement un drapeau rouge.</i></p> <p><i>Ces signes d'alerte, tels que décrits dans le domaine 2 (sémiologie des altérations de l'état de santé) portent notamment sur les altérations de l'état général, des grands systèmes et des appareils.</i></p>		
<p>Recommandations pédagogiques : L'enseignement s'appuie sur des situations simulées ou situations rencontrées en formation pratique clinique L'enseignement sera en lien avec les UE du domaine 2.</p>		<p>Modalités d'évaluation Evaluation écrite et orale à partir de situations cliniques</p> <p>Critères d'évaluation Utilisation pertinente des connaissances Pertinence du raisonnement</p>

Unité d'enseignement 5.12 : Gestes et soins d'urgence		
Année 2		Compétence 3
CM : 2	TD : 10	Total : 12
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier l'urgence à caractère médical - Pratiquer les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale 		
Éléments de contenu		
<p>Enseignement conforme à la réglementation relative à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des urgences vitales Prise en charge des urgences potentielles Risques collectifs Alerte Soins d'urgence Plans de secours Gestion des émotions en situations d'urgence : stress, agressivité, violence 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cet enseignement se fait sous la responsabilité d'un CESU (centre d'enseignement des soins d'urgence).</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Présence et participation active aux enseignements L'attestation est délivrée en fin de formation</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Conformes à l'arrêté relatif à l'AFGSU niveau 1</p>	

DOMAINE 6 - Méthodes et outils de travail

Unité d'enseignement 6.1 : Méthodologie de recherche documentaire et d'analyse d'articles		
Année 3		Compétence 5
CM : 20	TD : 10	Total : 30
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils d'un service de documentation - Réaliser une recherche bibliographique et la présenter - Utiliser des références bibliographiques - Analyser un article et identifier les limites, les implications et l'utilité en ostéopathie 		
Éléments de contenu		
<p>Base de méthodologie statistique Méthodes et outils statistiques appliqués aux études dans les domaines de la santé et de la recherche clinique (éléments de statistique descriptive, principes des tests, ..)</p> <p>La recherche bibliographique Utilisation des bases de données et des moteurs de recherche Les différents types de ressources bibliographiques Les moteurs de recherche scientifiques Gestion d'une bibliographie</p> <p>Littérature scientifique et professionnelles Identification de la structure IMRAD : introduction, matériel et méthode, résultats, analyse et discussion) Identification de la question de recherche d'un article scientifique Identification des caractéristiques descriptives de la population étudiée Interprétation des résultats</p> <p>Lecture d'articles scientifiques et analyse en lien avec la pratique ostéopathique Indication du niveau de preuve de l'étude Analyse de la présentation, de la précision et de la lisibilité des résultats (notion de validité interne et validité externe des études) Limites de l'étude, implication et utilité pour la pratique</p>		
<p>Recommandations pédagogiques : Cet enseignement se fait en complémentarité de ce qui est vu en introduction à la recherche dans l'UE 6.2. Il faut privilégier une présentation des moteurs de recherche de manière interactive, avec un équipement informatique. Les éléments de statistiques doivent permettre la compréhension d'articles scientifiques.</p>	<p>Modalités d'évaluation : Rapport et présentation d'une synthèse bibliographique autour d'une thématique Présentation d'un article scientifique et de son utilité en ostéopathie</p> <p>Critères d'évaluation : Qualité de la synthèse bibliographique Nombre et qualité des références exploitées Pertinence de l'analyse de l'article</p>	

Unité d'enseignement 6.2 : Méthodologies de recherche et d'évaluation en ostéopathie		
Année 4		Compétence 5
CM : 16	TD : 8	Total : 24
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la méthodologie de la recherche - Choisir et mettre en œuvre une méthode de travail pour étudier une problématique 		
Éléments de contenu :		
<p>Introduction à la recherche</p> <p>Méthodologie de la démarche scientifique Les différents types de recherche (fondamentale, clinique, qualitative, ...) Les différentes méthodes de recueil des données quantitatives et qualitatives, Les différents types d'études et de protocoles Le niveau de preuves des études, la validité interne et la validité externe Les recommandations pour l'évaluation des thérapeutiques non médicamenteuses La réglementation associée à la recherche</p> <p>Actualités et perspectives de la recherche en ostéopathie</p> <p>Elaboration d'un mémoire</p> <p>Choix de la problématique Recherche bibliographique en lien avec la problématique Choix d'une méthodologie adaptée Recueil des données et analyse des résultats Respect des normes de production d'un document scientifique</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Les notions de recherche documentaire de l'UE 6.1 doivent être articulées avec cette UE. Il est recommandé d'intégrer cet enseignement dans la préparation du projet de mémoire des étudiants.</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Présentation du projet de mémoire et de la méthode choisie</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Pertinence de la démarche méthodologique proposée</p>	

Unité d'enseignement 6.3 : Méthodologie d'analyse de la pratique professionnelle		
Année 5		Compétence 5
CM : 16	TD : 8	Total : 24
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des outils d'analyse critique de sa pratique professionnelle - Evaluer une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité, de satisfaction de la personne, des connaissances scientifiques et de l'évolution des pratiques professionnelles - Identifier les axes d'amélioration de la pratique professionnelle 		
Eléments de contenu		
<p>Les références</p> <p>Veille scientifique et professionnelle Les bonnes pratiques professionnelles et les références nationales et internationales Les conduites à tenir Les référentiels de compétences et de formation</p> <p>Les outils</p> <p>Les critères de jugement objectif en pratique clinique Les indicateurs et critères de qualité et de sécurité Les outils d'analyse de pratique</p> <p>La traçabilité</p> <p>Traçabilité de l'intervention ostéopathique : différentes étapes et contenu. Renseignement et mise en place, des dossiers patients : suivi, évaluations observables, ... Respect des engagements de conformité de la CNIL Règles de transmission de l'information en cas de réorientation</p> <p>L'évaluation des pratiques professionnelles au regard des références</p> <p>Démarche et méthode d'analyse Etude et exploitation des résultats Proposition d'actions correctrices et d'axes d'amélioration</p> <p>La formation professionnelle continue – Les colloques et congrès scientifiques et professionnels au plan national et international</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'enseignement doit permettre la mise en œuvre de l'évaluation de pratiques à partir des situations rencontrées en formation pratique clinique et à partir d'études de cas.</p>		<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Analyse d'une pratique professionnelle</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Pertinence de l'analyse de la pratique Pertinence des références utilisées Pertinence des axes d'amélioration proposés</p>

Unité d'enseignement 6.4 : Méthodologie de la communication écrite et orale – méthodes de travail		
Année 1		Compétence 5
CM : 4	TD : 16	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les technologies d'information et de communication - Utiliser des méthodes pour organiser son travail - Elaborer un document structuré - Présenter par oral et par écrit des résultats de travaux 		
Éléments de contenu		
Les méthodes de travail personnel et en groupe		
L'utilisation des technologies d'information et de communication		
Les différents types de documents écrits		
<ul style="list-style-type: none"> Règles rédactionnelles d'un document à visée professionnelle ou scientifique Abstract en vue d'une communication scientifique Compte-rendu et rapport Poster, Affiche d'information Rapport de cas clinique 		
La communication orale		
<ul style="list-style-type: none"> Les outils et moyens de communication et de créativité Les règles de communication orale 		
Recommandations pédagogiques :		Modalités d'évaluation : Réalisation d'un document écrit et présentation orale Critères d'évaluation : Respect des règles de rédaction et de présentation Qualité et lisibilité du document écrit Qualité de la présentation orale

Unité d'enseignement 6.5 : Anglais scientifique et professionnel		
Années 3, 4 et 5		Compétence 5
CM : 0	TD : 70 (année 3 : 20 ; année 4 : 20 ; année 5: 30)	Total : 70 (année 3 : 20 ; année 4 : 20 ; année 5: 30)
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les connaissances en anglais en vue de l'exploitation d'articles scientifiques en anglais et de la communication avec un patient 		
Éléments de contenu		
<p>Vocabulaire scientifique Vocabulaire de l'examen clinique et du traitement ostéopathique. Exercices de traduction à partir de textes scientifiques et ostéopathiques Études des articles et publications de recherche en ostéopathie.</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Utilisation de supports professionnels ostéopathiques en anglais</p>	<p>Modalités d'évaluation : Evaluation écrite et orale</p> <p>Critères d'évaluation : Exactitude des termes anglais utilisés</p>	

DOMAINE 7 - Développement des compétences de l'ostéopathe

Unité d'enseignement 7.1 : Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathe		
Année 4		Compétence 1
CM : 0	TD : 50	Total : 50
Objectifs		
<p>L'objectif des UE du domaine 7 est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs et savoir-faire acquis pour appréhender des situations professionnelles, analyser son action dans ces situations, évaluer le résultat de son action et transférer ces savoirs dans de nouvelles situations.</p> <p>Les objectifs spécifiques de cette UE portent sur la mobilisation en situation de la compétence 1 - Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathe, et notamment des savoir-faire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours - Evaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus - Evaluer les troubles fonctionnels - Evaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement - Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'autres professionnels de santé - Elaborer un diagnostic ostéopathe (diagnostic d'opportunité et diagnostic fonctionnel) 		
Eléments de contenu		
<p>Cette UE devra permettre d'aborder différentes situations professionnelles d'élaboration d'un diagnostic ostéopathe. Ces situations permettent dans leur diversité de mettre en œuvre de manière intégrée les savoirs et savoir-faire acquis dans les différents domaines à une étape donnée du cursus, notamment les domaines 2, 4 et 5.</p> <p>Ainsi, les situations choisies devront permettre de mobiliser des savoirs acquis à une étape donnée du cursus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la sémiologie et la physiopathologie des différents systèmes (notamment pour réaliser le diagnostic d'opportunité) • Sur les spécificités liées aux différents âges de la vie et au sportif • Sur le raisonnement et la démarche clinique ostéopathe • Sur les méthodes et moyens de diagnostic ostéopathe • Sur la relation et la communication dans un contexte d'intervention ostéopathe • Sur les conduites à tenir en consultation 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Le contenu de cette unité s'appuiera sur des cas cliniques présentés par le formateur ou par les étudiants à partir de cas rencontrés au cours de la formation pratique. Pour chaque situation, l'étudiant doit rechercher les informations nécessaires, décrire l'action réalisée et évaluer cette action.</p> <p>Le formateur accompagne l'étudiant pour qu'il analyse sa démarche et le diagnostic élaboré. Le formateur repère les savoirs et savoir-faire utilisés et acquis et ceux qui manquent. Il doit permettre à l'étudiant de structurer ses acquis à travers l'analyse de sa démarche.</p>	<p>Modalités d'évaluation : Analyse de situation</p> <p>Critères d'évaluation : Pertinence des données recueillies et sélectionnées en regard de la situation de la personne Conformité et pertinence de l'interrogatoire et des examens physiques réalisés Cohérence du diagnostic d'opportunité Cohérence du diagnostic fonctionnel</p>	

Unité d'enseignement 7.2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique		
Année 4		Compétence 2
CM : 0	TD : 30	Total : 30
Objectifs		
<p>L'objectif des UE du domaine 7 est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs et savoir-faire acquis pour appréhender des situations professionnelles, analyser son action dans ces situations, évaluer le résultat de son action et transférer ces savoirs dans de nouvelles situations.</p> <p>Les objectifs spécifiques de cette UE portent sur la mobilisation en situation de la compétence 2 - Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique, et notamment des savoir-faire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental - Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfice / risque - Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge - Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne - Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique - Formaliser un suivi des interventions - Evaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus - Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation 		
Éléments de contenu		
<p>Cette UE devra permettre d'aborder différentes situations professionnelles de conception et conduite d'un projet d'intervention ostéopathique. Ces situations permettent dans leur diversité de mettre en œuvre de manière intégrée les savoirs et savoir-faire acquis dans les différents domaines à une étape donnée du cursus, notamment les domaines 4 et 5.</p> <p>Ainsi, les situations choisies devront permettre de mobiliser des savoirs acquis à une étape donnée du cursus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique appropriés à la personne • Sur les fondements des traitements ostéopathiques et leurs modalités d'application • Sur les traitements ostéopathiques et les techniques appropriées à la personne en lien avec différentes régions du corps • Sur la relation et la communication dans un contexte d'intervention ostéopathique 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Le contenu de cette unité s'appuiera sur des cas cliniques présentés par le formateur ou par les étudiants à partir de cas rencontrés au cours de la formation pratique. Pour chaque situation, l'étudiant doit rechercher les informations nécessaires, décrire l'action réalisée et évaluer cette action.</p> <p>Le formateur accompagne l'étudiant pour qu'il analyse sa démarche et le projet d'intervention élaboré. Le formateur repère les savoir et savoir-faire utilisés et acquis et ceux qui manquent. Il doit permettre à l'étudiant de structurer ses acquis à travers l'analyse de sa démarche.</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Présentation écrite ou orale d'un projet d'intervention ostéopathique à partir d'une situation de consultation</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Pertinence du projet et du programme d'intervention Cohérence du projet proposé avec les finalités globales et les objectifs spécifiques de l'intervention Pertinence des explications apportées à la personne</p>	

Unité d'enseignement 7.3 : Réaliser une intervention ostéopathique et conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique		
Année 3		Compétences 3 et 4
CM : 0	TD : 50	Total : 50
Objectifs		
<p>L'objectif des UE du domaine 7 est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs et savoir-faire acquis pour appréhender des situations professionnelles, analyser son action dans ces situations, évaluer le résultat de son action et transférer ces savoirs dans de nouvelles situations.</p> <p>Les objectifs spécifiques de cette UE portent sur la mobilisation en situation de la compétence 3 -Réaliser une intervention ostéopathique- et de la compétence 4 - conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique, et notamment des savoir-faire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et mobilisation - Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité - Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne - Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie - Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte - Etablir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne 		
Éléments de contenu		
<p>Cette UE devra permettre d'aborder différentes situations professionnelles d'intervention ostéopathique. Ces situations permettent dans leur diversité de mettre en œuvre de manière intégrée les savoirs et savoir-faire acquis dans les différents domaines à une étape donnée du cursus, notamment les domaines 4 et 5.</p> <p>Ainsi, les situations choisies devront permettre de mobiliser des savoirs acquis à une étape donnée du cursus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur les fondements des traitements ostéopathiques • Sur les traitements ostéopathiques et les techniques appropriées en lien avec différentes régions du corps • Sur les règles d'hygiène et de sécurité • Sur la relation et la communication dans un contexte d'intervention ostéopathique 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Le contenu de cette unité s'appuiera sur des cas cliniques présentés par le formateur ou par les étudiants à partir de cas rencontrés au cours de la formation pratique. Pour chaque situation, l'étudiant doit rechercher les informations nécessaires, décrire l'action réalisée et évaluer cette action.</p> <p>Le formateur accompagne l'étudiant pour qu'il analyse les interventions réalisées et ses modes de communication. Le formateur repère les savoir et savoir-faire utilisés et acquis et ceux qui manquent. Il doit permettre à l'étudiant de structurer ses acquis à travers l'analyse de sa démarche.</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Analyse de situation</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Choix des techniques et des gestes ostéopathiques adaptés</p> <p>Identification des risques</p> <p>Rigueur de la traçabilité des interventions ostéopathiques</p> <p>Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle</p>	

Unité d'enseignement 7.4 : Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle		
Année 5		Compétence 5
CM : 0	TD : 48	Total : 48
Objectifs		
<p>L'objectif des UE du domaine 7 est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs et savoir-faire acquis pour appréhender des situations professionnelles, analyser son action dans ces situations, évaluer le résultat de son action et transférer ces savoirs dans de nouvelles situations.</p> <p>Les objectifs spécifiques de cette UE portent sur la mobilisation en situation de la compétence 5 - Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle, et notamment des savoir-faire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle - Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions - Evaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité, et de satisfaction de la personne - Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique. 		
Éléments de contenu		
<p>Cette UE devra permettre d'aborder différentes situations professionnelles d'évaluation de sa propre pratique d'intervention ostéopathique. Ces situations permettent dans leur diversité de mettre en œuvre de manière intégrée les savoirs et savoir-faire acquis dans les différents domaines à une étape donnée du cursus, notamment les domaines 4 et 6.</p> <p>Ainsi, les situations choisies devront permettre de mobiliser des savoirs acquis à une étape donnée du cursus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique • Sur les fondements des diagnostics et traitements ostéopathiques • Sur la méthodologie d'analyse de la pratique professionnelle 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Les situations abordées seront présentées par les étudiants à partir de cas rencontrés au cours de la formation pratique.</p> <p>Pour chaque situation, l'étudiant doit décrire l'action réalisée en formation pratique et analyser l'ensemble de son intervention.</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Présentation écrite ou orale d'une analyse de pratique</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle Cohérence des propositions d'amélioration de la pratique professionnelle</p>	

Unité d'enseignement 7.5 : Préparer une installation professionnelle		
Année 5		Compétence 6
CM : 0	TD : 16	Total : 16
<p align="center">Objectifs</p> <p>Les objectifs spécifiques de cette UE portent sur la mobilisation de certains éléments de la compétence 6 – Gérer un cabinet, et notamment des savoir-faire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir un mode d'exercice - Elaborer un budget - Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation - Organiser l'espace professionnel - Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités 		
<p align="center">Éléments de contenu</p> <p>Elaboration d'un projet professionnel</p> <p>Etude des différentes étapes de l'installation</p> <p>Préparation de l'installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude de marché Elaboration d'un budget prévisionnel. Mise en place des conditions légales, réglementaires et matérielles pour l'accueil des patients (organisation de l'espace, choix du matériel..) Choix du statut social et fiscal. Formalités et règles de gestion de l'activité professionnelle et du personnel employé. Communication sur l'installation dans le respect des règles 		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cette UE devra permettre à l'étudiant d'élaborer son propre projet professionnel et d'étudier les différentes étapes pour le mettre en œuvre en recherchant les informations requises.</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Présentation écrite ou orale du projet professionnel et de la préparation de son intégration professionnelle</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Pertinence des informations recherchées pour le choix du mode d'exercice et pour l'installation</p> <p>Respect des règles dans la gestion d'un budget</p> <p>Locaux et matériels fonctionnels, suffisants et correspondants aux règles d'hygiène et sécurité</p>	

Mémoire		
Année 5		Compétence 5
CM : 0	TD : 20	Total : 20
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées - Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles - Interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales - Conduire une démarche méthodique d'investigation - Rédiger et présenter un mémoire 		
Éléments de contenu		
<p>Cette UE devra permettre l'approfondissement d'une problématique professionnelle à travers la réalisation d'un mémoire sous la forme d'un écrit critique et réflexif rédigé selon une démarche scientifique. Cet écrit s'appuiera sur une étude expérimentale, observationnelle, ou une revue de littérature.</p> <p>La réalisation du mémoire est placée sous la responsabilité d'un directeur de mémoire (ostéopathe diplômé et ayant une pratique professionnelle ostéopathique d'au moins cinq ans).</p> <p>Une commission est mise en place par l'école sous la responsabilité du conseil scientifique, pour valider les projets de mémoire et désigner les directeurs de mémoire. L'école organise une formation à la démarche scientifique et une supervision des directeurs de mémoire.</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>L'étudiant devra réaliser un travail d'approfondissement d'une problématique professionnelle sous la forme d'un mémoire. Il s'agira d'analyser une question liée à la pratique professionnelle, de recueillir des données au regard de la problématique posée, de formuler des hypothèses et des propositions d'améliorations ou de poursuite de l'exploration.</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Réalisation d'un document écrit (mémoire) sous la supervision d'un directeur de mémoire ostéopathe et présentation orale devant un jury d'examen.</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>Pertinence des données recherchées au regard de la problématique posée Pertinence de l'interprétation des données recueillies Qualité et rigueur du document écrit. Clarté de la présentation orale. Pertinence des réponses aux questions du jury.</p>	

ANNEXE IV

FORMATION EN OSTÉOPATHIE

Livret de formation pratique clinique ostéopathique

Étudiant :

Nom :
Tél / Mail :

Prénom :

Ecole :

Adresse :

Responsable pédagogique :

Nom :
Tél / Mail :
Signature

Prénom

Objectifs et mode d'emploi du livret de formation pratique clinique

Ce document est destiné au suivi du parcours de formation de l'étudiant et à l'évaluation des compétences acquises en formation pratique clinique.

Il est un **guide pour l'étudiant, les formateurs et les maîtres de stage.**

Les objectifs principaux de ce livret sont de :

- ▶ favoriser une **analyse de la pratique** de l'étudiant dans une démarche de professionnalisation ;
- ▶ permettre au(x) enseignant(s) et au maître de stage d'identifier les **acquis**, les axes d'**amélioration** et de guider la **progression**
- ▶ permettre à l'étudiant de **se positionner** au regard des compétences exigées.
- ▶ **évaluer les compétences** acquises à l'issue de la formation pratique

Mode d'emploi

Ce livret est à **renseigner par l'étudiant et par le maître de stage** ou **l'enseignant au sein de la clinique interne** au cours et à la fin de chaque période de formation pratique clinique afin d'apprécier les acquis et la progression de l'étudiant. Cela permet de fixer à l'étudiant des objectifs d'amélioration ou d'apprentissages complémentaires.

L'étudiant décrit les situations qu'il a rencontrées et les activités qu'il a réalisées.

Le maître de stage ou **l'enseignant au sein de la clinique interne** indique les points positifs et les points à améliorer : ces points peuvent porter sur les savoir-faire de l'étudiant (prise en charge de la personne, gestuelle, etc), sur sa communication avec le patient, sur son comportement, ...

Le maître de stage ou **l'enseignant au sein de la clinique interne** renseignent les **tableaux d'évaluation des compétences**. Pour chaque compétence, plusieurs critères d'évaluation sont indiqués. Par exemple, pour la compétence 1, le premier critère porte sur la pertinence des données recueillies et sélectionnées en regard de la situation de la personne. Le maître de stage ou l'enseignant **indiquent que cet élément est acquis** lorsque l'étudiant a recueilli des données pertinentes **lors de plusieurs consultations**. Le niveau d'exigence est le niveau que l'on attend d'un jeune diplômé. Ils apprécient cet élément au regard des références professionnelles. Ils peuvent s'appuyer sur la plate-forme activités et compétences qui détaille les critères d'évaluation en indicateurs.

Le métier

Les activités de l'ostéopathe sont réalisées dans le respect des dispositions du décret 2007-435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie.

Définition du métier

L'ostéopathe, dans une approche systémique, après diagnostic ostéopathique, effectue des mobilisations et des manipulations pour la prise en charge des dysfonctions ostéopathiques du corps humain.

Ces manipulations et mobilisations ont pour but de prévenir ou de remédier aux dysfonctions en vue de maintenir ou d'améliorer l'état de santé¹ des personnes, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agent physique.

Activités

- 1 – Accueil et information de la personne
- 2 - Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe
- 3 – Intervention ostéopathique
- 4 - Organisation des activités et gestion de l'information
- 5 - Gestion d'un cabinet
- 6 - Veille professionnelle et formation continue

1. « **La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmitté.** »
Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. 1946; (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n.º 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948.

Compétences

Compétence 1 - Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique

1. Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires
2. Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours
3. Réaliser les examens physiques appropriés
4. Evaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus
5. Evaluer les troubles fonctionnels
6. Evaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement
7. Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel
8. Identifier l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle en fonction de la situation
9. Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe
10. Elaborer un diagnostic ostéopathique

Compétence 2 - Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

1. Elaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental
2. Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfique / risque
3. Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge
4. Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne
5. Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique
6. Formaliser un suivi des interventions

7. Evaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus
8. Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation

Compétence 3 - Réaliser une intervention ostéopathique

1. Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et mobilisation
2. Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique
3. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
4. Evaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre
5. Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne
6. Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie
7. Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle
8. Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées

Compétence 4 - Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

1. Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte
2. Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfique / risque et ses éventuels effets secondaires
3. Etablir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne
4. Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes
5. Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi

Compétence 6 - Gérer un cabinet

1. Choisir un mode d'exercice
2. Elaborer et gérer un budget
3. Etablir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable
4. Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation
5. Organiser l'espace professionnel
6. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités
7. Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables
8. Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures
9. Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités
10. Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel

Compétence 5 - Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles

1. Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées
2. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles
3. Interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales
4. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
5. Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions
6. Evaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité, et de satisfaction de la personne
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
8. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
9. Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer
10. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et/ou écrite

La formation pratique clinique en ostéopathie

La formation pratique clinique organisée par l'établissement vise à permettre aux étudiants d'acquérir une **expérience clinique**. Cette formation pratique clinique se déroule :

- a) Pour **au moins deux tiers**, en présence et encadrée par un enseignant ostéopathe de l'école, **au sein de la clinique de l'établissement de formation** dédiée à l'accueil des patients,
- b) Et sur des **terrains de formation clinique externe** auprès de maîtres de stage agréés par le directeur de l'école après accord du conseil pédagogique.

Pour ces stages externes, l'établissement de formation met en place des **conventions de stages** signées entre l'établissement de formation, le maître de stage et le stagiaire. A l'issue de sa formation, l'étudiant doit avoir validé un minimum de **150 consultations complètes** dont au moins deux tiers au sein de la clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients.

Les différentes **étapes** de formation pratique clinique sont les suivantes :

- **Observation de consultations** ostéopathiques (réalisées par des ostéopathes enseignants ou maîtres de stage ou des étudiants en fin de cursus encadrés par un enseignant ostéopathe) et **découverte du métier**
- **Apprentissage progressif** et réalisation de certaines activités dans le cadre d'une consultation auprès d'un patient avec accompagnement d'un enseignant ostéopathe (progressivité et individualisation du parcours) : accueil du patient, interrogatoire / anamnèse, examen clinique, création d'un dossier clinique, diagnostic, traitement, conseils au patient, mise en place et gestion d'un suivi du traitement, ...
Un patient peut bénéficier d'une prise en charge par plusieurs étudiants selon leur niveau d'avancement dans l'apprentissage clinique. Par exemple, un étudiant de quatrième année réalise la partie de la consultation relative au diagnostic et à la conception du projet d'intervention, tandis qu'un étudiant de cinquième année réalise le traitement. Ces séquences de formation ne peuvent être comptabilisées comme des consultations complètes et validées.
- **Réalisation de consultations complètes** encadrées par un ostéopathe enseignant ou maître de stages. L'étudiant réalise les consultations auprès de publics variés et présentant des troubles fonctionnels diversifiés.
Afin d'évaluer les résultats de ses prises en charge ostéopathiques, il est souhaitable que l'étudiant puisse recevoir des personnes à 2 ou 3 reprises en fonction du projet d'intervention.
Les personnes sont prises en charge par l'étudiant en complète autonomie. L'étudiant recourt à l'assistance d'un enseignant ou du maître de stage en cas de difficulté. Chaque consultation fait l'objet d'une discussion a posteriori entre l'encadrant et l'étudiant.

Ces étapes peuvent se dérouler en différents **lieux** de formation pratique clinique :

- Clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients externes
 - Terrains de formation de cliniques externes : cabinet d'ostéopathe libéral, établissement de santé public ou privé, ...
- L'étape d'observation et de découverte des métiers peut se dérouler en tout lieu.
L'étape d'apprentissage progressif se déroule uniquement en clinique interne.
L'étape de consultations complètes peut se dérouler en interne (au moins deux tiers) et/ou externe.

Attention :

La formation pratique clinique se distingue des travaux pratiques. La **formation pratique clinique** se déroule **auprès de patients en clinique interne et externe** sous la supervision d'un enseignant ou d'un maître de stage. Les **travaux pratiques** se déroulent **dans le cadre des Unités d'Enseignement** (notamment domaine 5) **entre étudiants sous la supervision d'un enseignant**.

Les conditions d'agrément des terrains de formation pratique clinique externes sont les suivantes :

- Présence d'un ostéopathe maître de stage,
- Locaux permettant le respect des règles de confidentialité et d'hygiène
- Locaux spécifiques dédiés à la prise en charge des patients
- Etablissement répondant aux critères d'accueil du public
- Activité du lieu d'accueil et nature de l'établissement permettant la réalisation des objectifs de stage
- Utilisation du livret de stage pour la traçabilité des activités réalisées par l'étudiant (bilan des acquis de l'étudiant au début et à la fin du stage)
- Souscription d'une assurance permettant d'accueillir des stagiaires par la structure d'accueil
- Respect du champ de compétences de l'ostéopathe
- Respect du secret professionnel
- Consentement éclairé du patient ou de son représentant
- Information et recueil de l'accord du patient pour une prise en charge par un étudiant

Les conditions d'agrément du Maître de stage sont les suivantes :

- Autorisé à faire usage professionnel du titre d'ostéopathe
- 5 ans minimum d'exercice professionnel en ostéopathie
- En exercice
- A suivi au minimum une journée d'information sur le projet pédagogique, le référentiel de formation et de compétences ainsi que sur les objectifs du stage
- Est agréé par l'établissement de formation sur la base d'un dossier récapitulant l'ensemble des conditions d'agrément ci-dessus.

Objectifs de la formation pratique clinique

La formation pratique clinique doit permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances et une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- de centrer son écoute sur la personne soignée et de proposer des interventions de qualité,
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- de reconnaître ses émotions, de les canaliser et d'adopter la distance professionnelle appropriée,
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- de réaliser au minimum cent cinquante consultations complètes et validées sur la totalité de son cursus.

Les objectifs d'apprentissage de l'étudiant sont formalisés :

- de manière générale, dans le référentiel de compétences et le référentiel de formation en ostéopathie ainsi que dans le projet pédagogique de l'école. Ce cadre général est connu des maîtres de stage.
- de manière personnalisée, dans le livret de stage que l'étudiant présente dès le premier jour dans la structure d'accueil et que l'enseignant ou le maître de stage qui l'encadre remplit au cours de la formation pratique clinique.
- Tout au long de sa formation, l'étudiant procède à son auto-évaluation, en tenant à jour un portfolio. Il y formalise les points à améliorer, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Le rôle des différents acteurs

Le rôle de l'étudiant

- Prépare sa formation pratique clinique en formulant des objectifs précis pour chaque période
- Construit progressivement ses compétences en interaction avec l'enseignant ou le maître de stage
- S'entraîne à la réflexion et à l'analyse de sa pratique
- S'implique dans la résolution des situations rencontrées
- Participe à l'analyse de sa progression.

Le rôle de l'enseignant ostéopathe de l'école au sein de la clinique de l'établissement de formation

Il assure le suivi et la formation de l'étudiant au sein de la clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients,

- Il **organise, supervise et encadre** les activités réalisées par l'étudiant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences ;
- Il assure l'**accompagnement pédagogique** :
 - Questionne, explique, montre, supervise et laisse progressivement l'étudiant mener des consultations en autonomie ;
 - Informe sur les bonnes pratiques et sur ce qui doit être amélioré
 - Explique les risques : réglementation, sécurité, ...
- Il **guide** l'étudiant dans l'analyse de ses pratiques par des entretiens réguliers
- Réalise l'**évaluation des compétences acquises** :
 - il identifie les points forts et les points à améliorer
 - il aide l'étudiant à s'auto évaluer
 - Il donne des objectifs de progression

Le rôle du maître de stage

Le maître de stage est responsable de l'encadrement de l'étudiant dans un lieu de formation pratique clinique externe à l'école.

- Il **accueille et intègre** l'étudiant
- Il **communique** avec l'enseignant chargé du suivi de l'étudiant afin de suivre le parcours de l'étudiant.
- Il régule les difficultés éventuelles.

Dans la phase d'observation :

- Il **explique et fait découvrir le métier**

Dans la phase de consultation complète :

- Il **organise, supervise et encadre** les consultations réalisées par l'étudiant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences.
- Il **guide** l'étudiant dans l'analyse de ses pratiques par des entretiens réguliers
- Il réalise l'**évaluation des compétences** acquises :
 - il identifie les points forts et les points à améliorer
 - il aide l'étudiant à s'auto évaluer
 - Il donne des objectifs de progression

Le rôle de l'enseignant référent chargé du suivi de l'étudiant

- Assure la coordination de la formation pratique clinique
- Accompagne le maître de stage dans l'utilisation du livret de formation pratique clinique
- Est responsable de l'encadrement pédagogique avant et après le temps de formation pratique clinique
- Assure un accompagnement pédagogique
 - Réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexions avec l'étudiant
 - Identifie les points forts et les points à améliorer
 - Aide l'étudiant à s'auto-évaluer
- Suit la progression de l'étudiant, notamment à l'aide du livret de formation pratique
- Donne des objectifs de progression
- Régule les difficultés éventuelles

Formation pratique clinique : observation et découverte du métier

L'objectif de cette formation pratique clinique est de **découvrir et d'observer la pratique de consultations ostéopathiques** dans différents lieux d'exercice.

Période 1 :

Dates de la formation pratique clinique :

Lieu de formation pratique :

Situations observées

A renseigner par l'étudiant

Activités réalisées

A renseigner par l'étudiant

Points positifs

A renseigner par le maître de stage ou l'enseignant

Axes d'amélioration

A renseigner par le maître de stage ou l'enseignant

Signature de l'étudiant :

Nom, qualité et signature du maître de stage ou de l'enseignant ostéopathe au sein de la clinique de l'établissement de formation

Période 2 :

Dates de la formation pratique clinique :

Lieu de formation pratique :

Situations observées

A renseigner par l'étudiant

Activités réalisées

A renseigner par l'étudiant

Points positifs

A renseigner par le maître de stage ou l'enseignant

Axes d'amélioration

A renseigner par le maître de stage ou l'enseignant

Signature de l'étudiant

Nom, qualité et signature du maître de stage ou de l'enseignant ostéopathe au sein de la clinique de l'établissement de formation

Formation pratique clinique : apprentissage progressif au sein de la clinique interne

L'objectif des périodes de formation pratique clinique en **apprentissage progressif** est de réaliser certaines activités dans le cadre d'une consultation auprès d'un patient avec accompagnement d'un enseignant ostéopathe : accueil du patient, interrogatoire / anamnèse, examen clinique, création d'un dossier clinique, diagnostic, traitement, conseils au patient, mise en place et gestion d'un suivi du traitement, ...

Période 1 :

Dates de la formation pratique clinique :

Situations observées

A renseigner par l'étudiant

Activités réalisées

A renseigner par l'étudiant

Evaluation formative : A enseigner par l'enseignant

Compétence 1 - Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique	Bilan intermédiaire			Bilan final			Commentaire
	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Pertinence des données recueillies et sélectionnées en regard de la situation de la personne	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Conformité et pertinence de l'interrogatoire et des examens physiques réalisés	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Cohérence du diagnostic ostéopathique établi	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Compétence 2 - Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique	Bilan intermédiaire						Commentaire
Pertinence du projet et du programme d'intervention	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Cohérence du projet proposé avec les finalités globales et les objectifs spécifiques de l'intervention	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Pertinence des explications apportées à la personne	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Compétence 3 - Réaliser une intervention ostéopathique	Bilan intermédiaire						Commentaire
Choix des gestes ostéopathiques adaptés	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Conformité de la mise en œuvre des manipulations et des mobilisations au regard des références professionnelles	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Qualité de l'évaluation des résultats et de l'adaptation des pratiques	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Identification des risques	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Rigueur de la traçabilité des interventions ostéopathiques	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Compétence 4 - Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique	Bilan intermédiaire						Commentaire
Pertinence des données recueillies et sélectionnées sur les besoins, les demandes et la situation de la personne	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Mise en œuvre d'une communication adaptée avec les personnes soignées et leur entourage	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Pertinence des informations et conseils apportés	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	

Respect de la réglementation :
A renseigner par l'enseignant

Points positifs
A renseigner par l'enseignant

Points à améliorer
A renseigner par l'enseignant

Signature de l'étudiant

Nom, qualité et signature du maître de stage ou de l'enseignant ostéopathe au sein de la clinique de l'établissement de formation

Période 2 :

Dates de la formation pratique clinique :

Situations observées

A renseigner par l'étudiant

Activités réalisées

A renseigner par l'étudiant

Evaluation formative : A enseigner par l'enseignant

Compétence 1 - Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique	Bilan intermédiaire			Bilan final			Commentaire
	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Pertinence des données recueillies et sélectionnées en regard de la situation de la personne	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Conformité et pertinence de l'interrogatoire et des examens physiques réalisés	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Coherence du diagnostic ostéopathique établi	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Compétence 2 - Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique	Bilan intermédiaire						Commentaire
Pertinence du projet et du programme d'intervention	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Coherence du projet proposé avec les finalités globales et les objectifs spécifiques de l'intervention	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Pertinence des explications apportées à la personne	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Compétence 3 - Réaliser une intervention ostéopathique	Bilan intermédiaire						Commentaire
Choix des gestes ostéopathiques adaptés	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Conformité de la mise en œuvre des manipulations et des mobilisations au regard des références professionnelles	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Qualité de l'évaluation des résultats et de l'adaptation des pratiques	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Identification des risques	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Rigueur de la traçabilité des interventions ostéopathiques	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Compétence 4 - Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique	Bilan intermédiaire						Commentaire
Pertinence des données recueillies et sélectionnées sur les besoins, les demandes et la situation de la personne	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Mise en œuvre d'une communication adaptée avec les personnes soignées et leur entourage	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	
Pertinence des informations et conseils apportés	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	Non pratiqué	Non acquis	Acquis	

Respect de la réglementation :
A renseigner par l'enseignant

Points positifs
A renseigner par l'enseignant

Points à améliorer
A renseigner par l'enseignant

Signature de l'étudiant

Nom, qualité et signature du maître de stage ou de l'enseignant ostéopathe au sein de la clinique de l'établissement de formation

Formation pratique clinique : réalisation de consultations complètes

L'objectif est la **réalisation de 150 consultations complètes** encadrées par un ostéopathe enseignant ou maître de stages. L'étudiant réalise les consultations auprès de publics variés et présentant des troubles fonctionnels diversifiés

La consultation comprend :

- L'accueil de la personne
- L'élaboration du diagnostic d'opportunité, du diagnostic fonctionnel et la réalisation, en l'absence de contre indication, de manipulations et de mobilisations, afin de remédier aux dysfonctions en vue de maintenir ou d'améliorer l'état de santé de la personne
- La tenue du dossier patient (élaboration et renseignement du dossier)

Période 1 :

Dates de la formation pratique clinique :

Lieu de formation pratique clinique :

L'école met en place un **outil de traçabilité des consultations complètes assurées par l'étudiant**. Cet outil doit comporter les éléments suivants pour chacune des 150 consultations :

- Lieu
- Date
- Numéro ou code d'identification du patient
- Motifs de consultation
- Caractéristiques du patient
- Observations éventuelles
- Consultation complète : OUI/NON
- Consultation validée : OUI/NON (une consultation est validée par l'enseignant ou le maître de stage quand elle est réalisée correctement)
- Nom et signature de l'étudiant
- Nom et signature de l'encadrant

Evaluation: A renseigner par l'enseignant ou le maître de stage

	Bilan intermédiaire 1		Bilan intermédiaire 2		Bilan final		Commentaires
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
Compétence 1 - Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique Pertinence des données recueillies et sélectionnées en regard de la situation de la personne Conformité et pertinence de l'interrogatoire et des examens physiques réalisés Cohérence du diagnostic ostéopathique établi	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Bilan intermédiaire 1		Bilan intermédiaire 2		Bilan final		
Compétence 2 - Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique Pertinence du projet et du programme d'intervention Cohérence du projet proposé avec les finalités globales et les objectifs spécifiques de l'intervention Pertinence des explications apportées à la personne	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Bilan intermédiaire 1		Bilan intermédiaire 2		Bilan final		
Compétence 3 - Réaliser une intervention ostéopathique Choix des gestes ostéopathiques adaptés Conformité de la mise en œuvre des manipulations et des mobilisations au regard des références professionnelles Qualité de l'évaluation des résultats et de l'adaptation des pratiques Identification des risques Rigueur de la traçabilité des interventions ostéopathiques	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Bilan intermédiaire 1		Bilan intermédiaire 2		Bilan final		
Compétence 4 - Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique Pertinence des données recueillies et sélectionnées sur les besoins, les demandes et la situation de la personne Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle Mise en œuvre d'une communication adaptée avec les personnes soignées et leur entourage Pertinence des informations et conseils apportés	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	Non acquis	Acquis	
	Bilan intermédiaire 1		Bilan intermédiaire 2		Bilan final		

Respect de la réglementation :

Signature de l'étudiant

Nom, qualité et signature du maître de stage ou de l'enseignant ostéopathe au sein de la clinique de l'établissement de formation

ANNEXE V

CONVENTION DE STAGE

Article 1 : La présente convention règle les rapports entre (à compléter: l'établissement de formation, la structure d'accueil et le stagiaire) en ce qui concerne l'accueil, l'organisation et l'encadrement de la formation pratique clinique dans le cadre de l'arrêté du XX relatif à la formation en ostéopathie.

Article 2 : La formation pratique clinique se déroule du au selon les modalités suivantes:

(Préciser les modalités des temps de formation: nombre total d'heures sur la base de 35 h par semaine, ou nombre de demi-journées ou...)

Article 3 : La structure d'accueil désigne un maître de stage ostéopathe chargé d'assurer l'encadrement de l'étudiant et l'évaluation de ses compétences. Le maître de stage est agréé par le directeur de l'établissement de formation.

Article 4 : L'établissement de formation s'engage à transmettre le projet pédagogique et les informations nécessaires au déroulement du stage et à son évaluation. Il désigne un formateur référent de suivi de la formation pratique clinique.

Article 5 : Le stagiaire est tenu de se conformer au règlement intérieur de la structure d'accueil et s'engage à respecter les règles de confidentialité sur les informations dont il a connaissance lors du stage.

Le stagiaire présente ses objectifs et son livret d'apprentissage au maître de stage, il s'implique dans la résolution des situations rencontrées et participe à l'analyse de sa progression.

Article 6 : Le stagiaire conserve son statut d'étudiant de l'établissement de formation en ostéopathie. L'étudiant souscrit une assurance responsabilité civile personnelle garantissant les dommages corporels et matériels dont il serait tenu pour responsable.

Il est affilié à un régime de protection sociale qui couvre les accidents dont il pourrait être victime à l'occasion du stage ou du trajet entre son domicile et le lieu de stage.

En cas d'accident sur le lieu de stage, l'établissement de formation est prévenu.

Article 7 : En cas de faute grave ou de manquement aux dispositions prévues à l'article 5, le responsable de la structure d'accueil peut solliciter la suspension du stage par le directeur de l'établissement.

Article 8 : Un exemplaire de la présente convention signée est conservé par chacun des signataires.

Etablissement de formation

Structure d'accueil

Etudiant